

CONFIDENTIEL
(lorsque rempli)

If you prefer receiving this questionnaire in English, please check here

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, chapitre 15, Statuts du Canada de 1970-71-72.

FEX 2

U.P.E.				GROUPE		GRAPPE			REN	LISTE			M	U.D.

ENQUÊTE SUR LES DÉPENSES DES FAMILLES EN 1978

FEUILLE DE VISITES			
Visite	Date	Durée de l'interview	
		Début	Fin
1			
2			
3			
4			
<hr style="width: 80%; margin: 0 auto;"/> Interviewer			

A. COMPOSITION DE L'U.D. EN 1978

Indiquez vis-à-vis du numéro de ligne correspondant à celui de la FEX 1 le lien de parenté avec le chef de l'U.D. de chaque personne inscrite sur la FEX 1, qui était membre de l'U.D. à un moment quelconque en 1978. Transcrivez l'âge, le sexe et l'état matrimonial des membres.

No de ligne	- 1 - Quel était le lien de parenté de chaque membre avec le chef de l'U.D.?	- 2 - Quel était l'âge, le sexe et l'état matrimonial de chaque membre de l'U.D. au 31 décembre, 1978?			- 3 - Quelle était la profession de chaque membre de 15 ans et plus exercée le plus longtemps en 1978?	- 4 - Pendant combien de semaines chaque personne a-t-elle été membre de l'U.D. en 1978?		- 5 - Pendant combien de ces semaines chaque membre a-t-il été a) à la maison? b) à l'extérieur de la maison?		- 6 - Chaque personne était-elle membre de cette U.D. au 31 décembre 1978?	
		Âge	Sexe M F <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	État matrimonial M C A <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		52 semaines	Autre - Précisez	Semaines passées à la maison	Semaines passées à l'extérieur	Oui	Non
0 01	Chef		M F <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	M C A <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
0 02			<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
0 03			<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
0 04			<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
0 05			<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
0 06			<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
0 07			<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
0 08			<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
0 09			<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
0 10			<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
0 11			<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
0 12			<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
0 13			<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
0 14			<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
0 15			<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

7. Cette U.D. comptait-elle, à un moment quelconque en 1978, d'autres membres non inscrits ci-dessus? ... Oui **DANS L'AFFIRMATIVE**, inscrivez les noms de ces membres ci-dessus et répondez aux questions 1 à 6. ... Non. **DANS LA NÉGATIVE**, passez à la question 8.

Posez les questions 8, 9, et 10 au chef de l'U.D. et à son conjoint séparément.

8. Ce membre est-il né au Canada?

	Chef		Conjoint		
	Oui	Non	Oui	Non	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	801
↓	Passez à la Q9.		Passez à la Q9.		802
a) Depuis quand réside-t-il au Canada?					803
b) Quel était son pays de naissance?					804

9. Quelle est la première langue apprise et encore comprise par ce membre?

		Anglais	Français	Autre - précisez
		Chef	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conjoint	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	

10. Quel était le plus haut niveau de scolarité atteint par ce membre?

	Années d'études primaires et secondaires terminées			Études postsecondaires				
	Moins de 9 années	9 années ou plus		Non universitaires		Universitaires		
		Études secondaires non terminées	Études secondaires terminées	Partielles	Terminées Diplôme ou certificat	Partielles	Terminées Diplôme ou certificat Grade	
Chef	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>
Conjoint	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>

11. Quel était le lien de parenté du chef de l'U.D. avec le chef de ménage?

- 1 Il était chef de ménage
- 2 Parent, plus jeune que le chef
- 3 Parent, plus âgé que le chef
- 4 Aucun lien de parenté

B. CARACTÉRISTIQUES DES LOGEMENTS OCCUPÉS EN 1978

(Les chambreurs doivent considérer leur(s) chambre(s) comme un logement.)

Caractéristiques du logement occupé au 31 déc. 1978

1. a) Quel genre de logement cette U.D. occupait-elle au 31 décembre 1978? ... 1 Maison individuelle
- ... 2 Maison jumelée ou double
- ... 3 Maison en rangée ou maison attenante à une construction non résidentielle
- ... 4 Duplex
- ... 5 Appartement dans un immeuble de six étages ou plus
- ... 6 Appartement dans un immeuble de moins de six étages
- ... 7 Chambres
- ... 8 Maison mobile
- ... 9 Autre logement mobile

201
211
203
204
207

b) Le logement occupé au 31 déc. 1978 faisait-il partie d'un immeuble en copropriété (condominium) légalement enregistré? 1 Oui 2 Non

2. a) Combien de pièces y avait-il dans ce logement? (Comptez la cuisine, les chambres à coucher, les pièces finies dans le grenier ou le sous-sol. Ne comptez pas les salles de bains, les couloirs, les vestibules ni les pièces utilisées uniquement à des fins commerciales)

b) Combien de chambres à coucher y avait-il dans ce logement? (Comptez toutes les pièces destinées à servir de chambres à coucher même si elles ne servent qu'à l'occasion, comme dans le cas d'une chambre à coucher "de réserve." Ne comptez pas les pièces destinées à servir de salle à manger ou de salle de séjour et qui peuvent être utilisées comme chambres à coucher la nuit.)

c) Combien y avait-il de salles de bains et de demi-salles de bains dans ce logement?

3. A quand la construction de ce logement ou de l'immeuble qui l'abrite remonte-t-elle? (Indiquez la période au cours de laquelle la construction de l'immeuble a été terminée, et non toute autre rénovation, annexe ou transformation qui a pu être faite par la suite.)

- 1 1976-1978
- ... 2 1971-1975
- ... 3 1961-1970
- ... 4 1946-1960
- ... 5 1945 ou avant

208

4. Le 31 déc. 1978, ce logement était-il
- 1 possédé sans hypothèque par l'U.D.?
- ... 2 possédé avec hypothèque(s) par l'U.D.?
- ... 3 loué par l'U.D.?
- ... 4 occupé gratuitement par l'U.D.?

} Passez les Q. 5-8

} Passez à la Q. 8.

202

5. Lesquelles des installations suivantes caractérisaient le logement possédé et occupé par l'U.D. le 31 déc. 1978?

- a) Système central de climatisation
- b) Garage
- c) Piscine

705
706
707

6. Si vous vendiez ce logement aujourd'hui, combien penseriez-vous en tirer?

703
\$

7. Si vous louiez ce logement aujourd'hui, à combien le loyer mensuel pourrait-il s'élever, meubles et services non compris?

704
\$

8. En quelle année l'U.D. a-t-elle emménagé dans ce logement?

--

Si c'est en 1978, passez à P. 3, Q. 9a).
Sinon, passez à la P3, Q. 10.

209

B. CARACTÉRISTIQUES DES LOGEMENTS OCCUPÉS EN 1978 — fin

9. a) L'U.D. a-t-elle occupé d'autres logements auparavant en 1978

- (i) à titre de propriétaire (avec hypothèque)? Oui Non Dans l'affirmative
- (ii) à titre de propriétaire (sans hypothèque)? Oui Non Dans l'affirmative
- (iii) à titre de locataire? Oui Non
- (iv) gratuitement? Oui Non

Ces logements ont-ils été 1 Vendus?
 2 Loués par l'U.D. à d'autres?
 3 Laisés vacants?
 4 Autre? Précisez _____ 210

b) Indiquez la (les) date(s) de déménagement en 1978 et donnez une explication, par ex., avons vendu la maison le 1^{er} juillet 1978 et emménagé dans un appartement.

_____ 211

c) De quelle ville ou village l'U.D. a-t-elle déménagé en 1978? _____

- 10. Un membre de l'U.D. a-t-il demeuré dans une ferme à un moment quelconque en 1978? Oui Non 213
- 11. Un membre de l'U.D. a-t-il exploité une ferme à un moment quelconque en 1978? Oui Non 214

NOTES ET OBSERVATIONS

C. DÉPENSES DE LOGEMENT EN 1978 — suite

Réparations, entretien, ajouts et modifications majeures — pièces d'habitation appartenant à l'occupant en 1978

5. Vis-à-vis de chaque rubrique indiquée, inscrivez dans l'une des colonnes suivantes, selon le cas, les dépenses faites ou engagées en 1978. Si les frais des travaux importants peuvent être indiqués séparément selon chaque rubrique énumérée ci-dessous, voir la partie 1.

RÉPARATIONS ET ENTRETIEN: Il s'agit des travaux destinés à garder ou à remettre la propriété (logement et terrain) dans son état initial sans ajouter à sa valeur comme des travaux de peinture, le remplacement du chauffe-eau, des revêtements de plancher ou des bardeaux de la toiture, la réparation d'une clôture.

AJOUTS ET MODIFICATIONS MAJEURES: Il s'agit des travaux qui relèvent la valeur de la propriété, par exemple, la construction d'une nouvelle pièce, l'installation d'une clôture neuve, la construction d'un garage, l'installation d'un isolant.

MATÉRIAUX SEULEMENT: Si les travaux ont été effectués par un membre de l'U.D. ou si une autre personne n'appartenant pas à l'U.D. a participé aux travaux en totalité ou en partie et de façon bénévole, indiquez le coût dans la colonne "Matériaux seulement." Indiquez également dans cette colonne le coût des matériaux fournis par l'U.D. pour le travail à forfait ou, le cas échéant, le coût des matériaux précisés dans le contrat. Le coût des matériaux achetés en vue de faire des travaux à une date ultérieure doit également être indiqué. Indiquez le coût de la quincaillerie et des autres matériaux connexes nécessaires à l'exécution des travaux (par ex., à la rubrique "Menuiserie, n.d.a.", indiquez le coût des clous, vis, pentures, poignées de porte, papier de verre, etc.) mais ne comptez pas les outils.

MAIN-D'OEUVRE: Inscrivez le montant versé à des personnes ne faisant pas partie de l'U.D. pour des travaux qu'elles ont exécutés, sans le coût des matériaux. Comptez, le cas échéant, le coût de la main-d'oeuvre précisée dans le contrat.

COÛT À FORFAIT: Si les travaux ont été effectués par un entrepreneur et que la personne ne connaisse pas le coût respectif des matériaux et de la main-d'oeuvre, vous pouvez indiquer ici le coût total du contrat.

	RÉPARATIONS ET ENTRETIEN			AJOUTS ET MODIFICATIONS MAJEURES		
	MATÉRIAUX	MAIN D'OEUVRE	COÛT À FORFAIT	MATÉRIAUX	MAIN D'OEUVRE	COÛT À FORFAIT
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
a) Peinture, intérieure et extérieure, vernis, etc. Y compris les frais de préparation de la surface.	301	341	321	401	441	421
b) Papier peint.	302	342	322	402	442	422
c) Plâtrage, pose de panneaux et construction à mur sec.	303	343	323	403	443	423
d) Carreaux de murs et de plafonds-carreaux de céramique.	304	344	324	404	444	424
e) Revêtements de sol rigides (i) Carreaux ou feuilles de vinyle.	305	345	325	405	445	425
(ii) Couvertures de sol en bois, parquets de bois, etc.	317	340	320	418	440	420
f) Tapis fixe, par ex., tapis plein-parquet, y compris les sous-tapis.	318	346	337	419	446	438
g) Gros appareils ménagers encastrés, par ex. cuisinières, lave-vaisselle.	319	347	338	399	447	439
h) Systèmes de chauffage et de refroidissement. Y compris les coûts forfaitaires de contrats de service.	307	348	327	407	448	427
i) Parements de murs extérieurs, par ex., briques, parement en métal, stuc, etc.	309	349	329	409	449	429
j) Toiture, gouttières, descentes pluviales.	310	350	330	410	450	430
k) Isolation. Y compris les vaporifuges d'isolation, les matériaux de calfeutrage et les coupe-froid, etc.	311	351	331	411	451	431
l) Piscines creusées.	300	352	339	400	452	461
m) Aménagement paysager et plantation d'arbres et d'arbustes (sans le coût de l'entretien régulier).				412	453	432
n) Construction ou réparation de patios, d'allées, de clôtures, d'entrées pour voitures.	312	353	332	413	454	433
o) Plomberie n.d.a. Y compris les chauffe-eau, les appareils de conditionnement d'eau.	306	354	326	406	455	426
p) Menuiserie, n.d.a. Y compris les armoires de cuisine faites sur mesure, etc.	314	355	334	415	456	435
q) Maçonnerie, n.d.a.	313	356	333	414	457	434
r) Travaux d'électricité, n.d.a. Y compris les appareils d'éclairage électriques.	308	357	328	408	458	428
s) Serrurerie, n.d.a.	315	358	335	416	459	436
t) Autre — Inscrivez le coût total des travaux si vous ne pouvez indiquer séparément le coût de chaque poste de dépense, et précisez la nature des travaux ci-dessous.	316	359	336	417	460	437

C. DÉPENSES DE LOGEMENT EN 1978 — suite

Hypothèque sur les pièces d'habitation appartenant à l'occupant

6. Les logements possédés et occupés par l'U.D. à un moment quelconque en 1978 étaient-ils grevés d'une hypothèque? Tenez également compte des logements qui ont été vendus ou laissés vacants. Omettez les maisons de villégiature Oui Non

↓
Passez à la P. 9

- a) Code du logement
- b) Ce logement était-il possédé et occupé du 31 déc. 1978?
- c) S'agissait-il d'une 1^{re} ou d'une 2^e hypothèque?
- d) Si une construction à logements multiples (un duplex, par exemple) appartenant à l'U.D. était grevée d'une hypothèque, quel pourcentage de la construction le ménage occupait-il?
- e) Quelle était la durée de la période d'amortissement de l'hypothèque?
- f) Quelle était la valeur de l'hypothèque au début de la période d'amortissement?
- g) Quand la période d'amortissement a-t-elle commencé? Si c'est en 1978, indiquez le mois
- h) Quelle est la date d'échéance de la période d'amortissement? Si c'est en 1978, indiquez le mois
- i) S'agit-il d'une hypothèque nouvelle ou assumée?
- j) Par quel genre de prêteur l'hypothèque a-t-elle été consentie? Par ex., banque, caisse de crédit, particulier.
- k) Quel était le taux d'intérêt de cette hypothèque?
- l) Combien de versements ordinaires l'U.D. a-t-elle faits en 1978?
- m) A combien le versement ordinaire s'élevait-il?
- n) Quel était le solde du capital à rembourser au 31 décembre 1978?
- o) Lesquels des éléments ci-dessous étaient compris dans le versement ordinaire?
- (i) Intérêt
- (ii) Capital
- (iii) Impôt foncier — Dans l'affirmative, le montant est censé avoir été indiqué à la Q. 2a), P.4.
- (iv) Assurance hypothécaire
- (v) Autre — Précisez
- p) Y a-t-il eu des changements à l'égard des renseignements susmentionnés à un moment quelconque en 1978? Dans l'affirmative, cochez une case dans la colonne "Changement"
- q) Quel a été le montant total de l'intérêt payé en 1978?
- r) Quel a été le montant total du capital remboursé en 1978? (omettre les versements forfaitaires).
- s) Quel a été le montant total des primes payées au titre de l'assurance hypothécaire en 1978?
- t) Quel a été le montant total des versements forfaitaires faits en 1978? (Omettre les paiements faits ou reçus par suite de l'achat ou de la vente du logement (Omettez les amendes.)
- S'il y avait une amende relativement au versement forfaitaire, à combien s'élevait-elle?
- u) Cette hypothèque a-t-elle fait l'objet d'une réduction du taux d'intérêt, d'une subvention, etc.? Dans l'affirmative, expliquez dans les notes.

Hypothèque #1	Hypothèque #2	Hypothèque #3	Changement (voir p)	
525 (la dernière) 01	555	625	655	
526 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	556 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	626 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	656 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
501 1 ^{re} <input type="checkbox"/> 2 ^e <input type="checkbox"/>	531 1 ^{re} <input type="checkbox"/> 2 ^e <input type="checkbox"/>	601 1 ^{re} <input type="checkbox"/> 2 ^e <input type="checkbox"/>	631 1 ^{re} <input type="checkbox"/> 2 ^e <input type="checkbox"/>	
502	532	602	632	%
503	533	603	633	%
504	534	604	634	%
505 année mois	535 année mois	605 année mois	635 année mois	
506 année mois	536 année mois	606 année mois	636 année mois	
507 nouvelle <input type="checkbox"/> assumée <input type="checkbox"/>	537 nouvelle <input type="checkbox"/> assumée <input type="checkbox"/>	607 nouvelle <input type="checkbox"/> assumée <input type="checkbox"/>	637 nouvelle <input type="checkbox"/> assumée <input type="checkbox"/>	
508	538	608	638	
509	539	609	639	%
510	540	610	640	%
511	541	611	641	\$
512	542	612	642	\$
513 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	543 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	613 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	643 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
514 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	544 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	614 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	644 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
515 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	545 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	615 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	645 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
516 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	546 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	616 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	646 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
517 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	547 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	617 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	647 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
518 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	548 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	618 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	648 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
519	549	619	649	\$
520	550	620	650	\$
521	551	621	651	\$
522	552	622	652	\$
523	553	623	653	\$
524 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	554 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	624 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	654 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

C. DÉPENSES DE LOGEMENT EN 1978 - suite

Les unités de dépense propriétaires de leur logement doivent répondre à ces questions, que le logement ait été ou non grevé d'une hypothèque.

7. À combien se sont élevés les honoraires de notaire ou d'avocat relativement au(x) logement(s) en 1978?

701
\$

8. À combien se sont élevés les autres frais relatifs au(x) logement(s) en 1978? (Omettez la commission payée pour une transaction immobilière.) Par ex., les frais d'arpentage, les évaluations. Précisez _____

702
\$

C. DÉPENSES DE LOGEMENT EN 1978 - suite

Pièces d'habitation louées par l'occupant (Y compris les pièces d'habitation occupées gratuitement - Maisons de villégiature non comprises)

9. Pendant combien de mois en 1978 l'U.D. a-t-elle occupé un logement loué? 101

Aucun → Passez à la P.10, Q.18

10. À combien le loyer mensuel payé par cette U.D. s'élevait-il en 1978? (y compris toute partie du logement servant à des fins commerciales ou donnée en location et les montants payés au nom de l'U.D., s'il y a lieu.)

Mois	Loyer payé pour		Repas par jour compris dans le loyer	Mois	Loyer payé pour		Repas par jour compris dans le loyer
	Logement seulement	Logement et pension			Logement seulement	Logement et pension	
Janvier	\$	\$		Juillet	\$	\$	
Février	\$	\$		Août	\$	\$	
Mars	\$	\$		Septembre	\$	\$	
Avril	\$	\$		Octobre	\$	\$	
Mai	\$	\$		Novembre	\$	\$	
Juin	\$	\$		Décembre	\$	\$	

102
\$

11. Quel montant l'U.D. a-t-elle consacré aux réparations, à l'entretien, aux ajouts et aux modifications majeures du logement occupé en 1978? (Omettez les sommes remboursées par le propriétaire.) 104

\$

12. En 1978, l'U.D. a-t-elle versé au propriétaire d'autres sommes qui ne sont pas indiquées ci-dessus, par ex. des dépôts de garantie? 118

Oui
 Non

\$

13. En 1978, l'U.D. a-t-elle été remboursée d'une partie du loyer pour une raison quelconque, par ex. loyer versé en trop, allocation provinciale de loyer, etc. (Ne comptez pas les crédits d'impôt provinciaux visant le loyer)? 103

Oui
 Non

\$

14. Cette U.D. a-t-elle payé un loyer moins élevé pour l'une des raisons suivantes?

- 1 Logement subventionné (lotissements des administrations fédérale, provinciales ou municipales, de la Défense nationale, habitations à dividendes limités et programmes d'aide aux locataires)
- 2 Services rendus au propriétaire
- 3 Autres raisons
- 4 Loyer non réduit

105

15. Quelle a été la prime d'assurance de locataire versée par l'U.D. en 1978? 106

\$

16. Quels étaient les services compris dans le loyer payé en 1978?

- 1 Meubles ou accessoires d'ameublement
- 2 Électricité
- 3 Chauffage
- 4 Eau
- 5 Stationnement hors rue (intérieur ou extérieur)
- 6 Climatization
- 7 Piscine
- 8 Autres services compris dans le loyer, par ex., télédistribution, saunas - Précisez _____

107

108

109

110

111

112

113

104

17. Le loyer payé comprenait-il les pièces utilisées à des fins commerciales ou données en location? Oui Non 116

Non → Passez à la P.10, Q.18

Quel était le pourcentage du loyer imputable aux pièces a) utilisées à des fins commerciales (propre entreprise)? 116

%

b) données en location? 117

%

C. DÉPENSES DE LOGEMENT EN 1978 — suite

Maison de villégiature (Maisons mobiles non comprises)

18. En 1978, l'U.D. était-elle propriétaire ou locataire d'une maison de villégiature?

- 1 Non —> Passez à la question 21
- 2 Locataire
- 3 Propriétaire

801

Locataires d'une (de) maison(s) de villégiature:

19. Quels ont été les frais de location de la (des) maison(s) de villégiature payés en 1978 par l'U.D.?

Canada \$	États-Unis \$	Autres pays \$
802	822	842

Propriétaires d'une (de) maison(s) de villégiature:

20. Quelles ont été les dépenses de l'U.D. imputables à la (aux) maison(s) de villégiature au titre:

- a) des taxes?
- b) de l'assurance?
- c) des réparations et de l'entretien?
- d) des ajouts et des modifications majeures?
- e) des intérêts hypothécaires?
- f) du capital hypothécaire? (Ne comptez pas les paiements faits relativement aux achats ou aux ventes.)

	803	823	843
	804	824	844
	805	825	845
	806	826	846
	807	827	847
	808	828	848

Autres frais d'hébergement à l'extérieur:

21. En 1978, combien l'U.D. a-t-elle dépensé pour:

- a) logement à l'extérieur, à l'école ou au collège?
- b) logement à l'extérieur pour le travail? (omettez les frais professionnels)
- c) logement pour des personnes en voyage ou en vacances? (sauf les voyages tous frais compris)
 - (i) hôtels
 - (ii) motels et maisons de chambres pour touristes, etc.
 - (iii) terrains de camping ou autre

809	829	849
810	830	850
811	831	851
812	832	852
813	833	853

Eau, combustible et électricité en 1978 — Locataires, propriétaires de logements et de maisons de villégiature.

22. Quels montants l'U.D. a-t-elle affecté aux éléments suivants?

- a) Eau
- b) Huile à chauffage et autre combustible liquide
- c) Gaz canalisé
- d) Gaz en bouteille ou en bonbonne (Ne comptez pas le matériel loué.)
- e) Électricité
- f) Charbon, coke, charbon de bois.
- g) Bois de chauffage
- h) Autre frais de chauffage, par ex., chauffage central collectif.
- i) Location de matériel de chauffage, par ex., chauffe-eau, contenants de gaz en bouteille.

Résidence principale \$	Maison de villégiature (propriétaire) \$
901	911
902	912
903	913
904	914
905	915
906	916
907	917
908	918
909	919

23. Quel combustible a été le plus utilisé dans la résidence principale pour:

- a) Chauffage?
- b) Cuisson?
- c) Eau chaude?

Huile à chauffage ou autre combustible liquide	Gaz canalisé	Électricité	Autre
1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>
1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>
1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>

D. DÉPENSES D'ARTICLES ET D'ACCESSOIRES D'AMEUBLEMENT EN 1978

Quelles dépenses l'U.D. a-t-elle faites en 1978 au titre des articles énumérés ci-dessous? Précisez la quantité des articles achetés. Indiquez le coût total vis-à-vis de chaque article, y compris les articles achetés à tempérament. Si l'U.D. a acheté des marchandises au rabais, inscrivez le prix payé, et non le prix courant. Cette question vise également les articles d'ameublement et les accessoires neufs et d'occasion achetés pour une résidence secondaire ainsi que le coût des meubles fabriqués ou finis à la maison. Comptez la taxe de vente et cochez (✓) la colonne "taxe" pour indiquer que la taxe a été comprise dans le coût total.

Meubles

- 1. Meubles non finis-tous genres (Y compris le coût des meubles fabriqués par l'U.D. à la maison et le coût du finissage)
- 2. Divans, sofas, canapés, (sauf les divans-studio)
- 3. Meubles rembourrés de salle de séjour, à double usage, tels que canapés transformables, etc.
- 4. Autres meubles rembourrés de salle de séjour, fauteuils, chaises de fantaisie, poufs et ottomans
- 5. Divans-studio rembourrés
- 6. Matelas, sommiers, ressorts, etc.
- 7. Meubles en osier, en roseau, en rotin, en rameaux de saule et en fibres tissées

Quantité	Coût total \$	Taxe (✓)
010	011	
240	241	
250	251	
260	261	
270	271	
290	291	
100	101	

EN BOIS			AUTRES PAR EX. EN MÉTAL. EN PLASTIQUE, ETC.		
Quantité	Coût total \$	Taxe (✓)	Quantité	Coût total \$	Taxe (✓)
020	021		140	141	
090	091		012	013	
			150	151	
040	041		014	015	
050	051		160	161	
060	061		190	191	
070	071				
080	081		180	181	
120	121		210	211	
016	017		170	171	
030	031		018	019	
130	131		220	221	
110	111		200	201	

NOTES ET OBSERVATIONS

D. DÉPENSES D'ARTICLES ET D'ACCESSOIRES D'AMEUBLEMENT EN 1978 - suite

Principaux appareils ménagers →	Réfrigérateurs et congélateurs				Fourneaux de cuisine et cuisinières			Lave-vaisselles
	Réfrigérateurs et congélateurs combinés	Réfrigérateurs électriques	Autres réfrigérateurs	Congélateurs	Fourneaux de cuisine et cuisinières électriques	Fourneaux de cuisine et cuisinières à gaz	Autres fourneaux de cuisine et cuisinières	
21. En 1978, l'U.D. possédait-elle ou louait-elle un ou plusieurs de ces appareils ou encore étaient-ils compris dans le loyer?	311	321	331	341	351	361	371	381
	Oui Non <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>							

SI OUI, POSEZ LES Q.22-26. SI NON, RÉPÉTEZ LA Q.21 POUR LE PROCHAIN APPAREIL.

22. Au 31 décembre 1978, combien d'appareils

a) appartenait à l'U.D. et étaient utilisables?	312	322	332	342	352	362	372	382
Donnez l'âge de l'appareil le plus récent au 31 déc. 1978	ans							
b) étaient compris dans le loyer?	314	324	334	344	354	364	374	384
c) étaient loués séparément?	316	326	336	346	356	366	376	386
23. En 1978, l'U.D. a-t-elle acheté un ou plusieurs de ces appareils?	Oui Non <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>							
DANS L'AFFIRMATIVE, posez a-f.	317	327	337	347	357	367	377	387
a) Combien en a-t-elle acheté?	318	328	338	348	358	368	378	388
b) Quel était le prix d'achat avant déduction de la valeur de reprise?	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
c) Quelle était la valeur de reprise?	319	329	339	349	359	369	379	389
d) Quel était le prix net? (Y compris la taxe de vente)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
e) S'il s'agissait d'un remplacement, quel était l'âge de l'article remplacé?	ans							
f) Quelles ont été les modalités de paiement de cet achat?	410	420	430	440	450	460	470	480
(I) comptant ou par chèque?	411	421	431	441	451	461	471	481
(II) crédit de trente jours?	412	422	432	442	452	462	472	482
(III) autre forme de crédit?	413	423	433	443	453	463	473	483
24. Combien avez-vous obtenu pour chaque appareil vendu séparément?	414	424	434	444	454	464	474	484
25. L'U.D. a-t-elle loué un ou plusieurs de ces appareils en 1978? (Omettez les appareils compris dans le loyer)	415	425	435	445	455	465	475	485
DANS L'AFFIRMATIVE: À combien s'élevaient les frais de location de cet(ces) appareil(s)?	416	426	436	446	456	466	476	486
26. À combien les coûts de réparation de cet (ces) appareil(s) se sont-ils élevés en 1978? (Y compris le coût de l'assurance)	417	427	437	447	457	467	477	487
Posez la Q.21 pour le prochain appareil.	418	428	438	448	458	468	478	488

D. DÉPENSES D'ARTICLES ET D'ACCESSOIRES D'AMEUBLEMENT EN 1978 - suite

Machines à laver et sècheuses				Aspirateurs de type vertical ou traîneau	Cireuses électriques	Machines à coudre		Humidificateurs et déshumidificateurs (portatifs)	Climatiseurs d'appartement	Fours à micro-ondes	Compacteur de déchets
Machines à laver automatiques	Laveuses-essoreuses	Sècheuses électriques	Autres machines à laver et sècheuses			Électriques	Autres				
391	501	511	521	531	541	551	561	571	581	591	701
Oui Non <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>											
392	502	512	522	532	542	552	562	572	582	592	702
393	503	513	523	533	543	553	563	573	583	593	703
ans											
394	504	514	524	534	544	554	564	574	584	594	704
395	505	515	525	535	545	555	565	575	585	595	705
396	506	516	526	536	546	556	566	576	586	596	706
Oui Non <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>											
397	507	517	527	537	547	557	567	577	587	597	707
398	508	518	528	538	548	558	568	578	588	598	708
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
399	509	519	529	539	549	559	569	579	589	599	709
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
490	600	610	620	630	640	650	660	670	680	690	800
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
491	601	611	621	631	641	651	661	671	681	691	801
ans											
492	602	612	622	632	642	652	662	672	682	692	802
1 <input type="checkbox"/>											
493	603	613	623	633	643	653	663	673	683	693	803
2 <input type="checkbox"/>											
494	604	614	624	634	644	654	664	674	684	694	804
3 <input type="checkbox"/>											
495	605	615	625	635	645	655	665	675	685	695	805
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
496	606	616	626	636	646	656	666	676	686	696	806
Oui Non <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>											
497	607	617	627	637	647	657	667	677	687	697	807
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
498	608	618	628	638	648	658	668	678	688	698	808
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$

Principaux appareils ménagers →	Radios AM et AM-FM		Meubles-stéréo		Chaines stéréo (par ex. amplificateur, sintoniseur, haut-parleurs)		Enregistreuses et magnétophones, tourne-disques		Radios-tourne-disques combinés n.d.a.		Émetteurs-récepteurs, C.B. et autres		Téléviseurs (Y compris téléviseurs combinés)	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
	711	721	731	741	751	761	771							
21. En 1978, l'U.D. possédait-elle ou louait-elle un ou plusieurs de ces appareils ou encore étaient-ils compris dans le loyer?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

SI OUI POSEZ LES Q.22-26; SI NON, RÉPÉTEZ LA Q.21 POUR LE PROCHAIN APPAREIL.

22. Au 31 décembre 1978, combien d'appareils	712	722	732	742	752	762	772
a) appartenait à l'U.D. et étaient utilisables?							
Donnez l'âge de l'appareil le plus récent au 31 déc. 1978.	ans						
b) étaient compris dans le loyer?	714	724	734	744	754	764	774
c) étaient loués séparément?	715	725	735	745	755	765	775
23. En 1978, l'U.D. a-t-elle acheté un ou plusieurs de ces appareils?	<input type="checkbox"/>						
DANS L'AFFIRMATIVE, posez a-f.	717	727	737	747	757	767	777
a) Combien en a-t-elle acheté?	718	728	738	748	758	768	778
b) Quel était le prix d'achat avant déduction de la valeur de reprise?	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
c) Quelle était la valeur de reprise?	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
d) Quel était le prix net? (Y compris la taxe de vente)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
e) S'il s'agissait d'un remplacement, quel était l'âge de l'article remplacé?	ans						
f) Quelles ont été les modalités de paiement de cet achat:	812	822	832	842	852	862	872
(I) comptant ou par chèque?	<input type="checkbox"/>						
(II) crédit de trente jours?	<input type="checkbox"/>						
(III) autre forme de crédit?	<input type="checkbox"/>						
24. Combien avez-vous obtenu pour chaque appareil vendu séparément?	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
25. L'U.D. a-t-elle loué un ou plusieurs de ces appareils en 1978? (Omettez les appareils compris dans le loyer.)	<input type="checkbox"/>						
DANS L'AFFIRMATIVE:	817	827	837	847	857	867	877
À combien s'élevaient les frais de location de cet (ces) appareil(s)?	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
26. À combien les coûts de réparation de cet (ces) appareil(s) se sont-ils élevés en 1978? (Y compris le coût de l'assurance)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$

Posez la Q.21 pour le prochain appareil.

D. DÉPENSES D'ARTICLES ET D'ACCESSOIRES D'AMEUBLEMENT EN 1978 - suite

Petits appareils électriques

Quel montant l'U.D. a-t-elle dépensé en 1978 pour les articles suivants?

Pour cuire et réchauffer les aliments:

- 27. Réchauda, plaques et grils de cuisson (plaques chauffantes), fours-grille-pain et fours-grilloirs
- 28. Bouilloires électriques
- 29. Grille-pain électriques
- 30. Poêles à frire électriques
- 31. Cafetières électriques
- 32. Friteuses électriques
- 33. Autres appareils de cuisson électriques, par ex., gaufriers, marmites mijoteuses, grille-mais, marmites, etc.
- 34. Appareils pour réchauffer les aliments, par ex., chauffe-biberons, chauffe-pain, plateaux chauffants

Quantité	Coût total \$	Tax (%)
010	011	
030	031	
040	041	
050	051	
060	061	
080	081	
070	071	
090	091	

Pour préparer les aliments:

- 35. Batteurs-mélangeurs, mélangeurs hachoirs, appareils de conditionnement des aliments et presses à jus
- 36. Couteaux et tranchoirs électriques
- 37. Autres appareils électriques pour préparer les aliments, par ex., ouvre-boîtes, affûteuses

100	101	
110	111	
130	131	

Pour soins personnels:

- 38. Rasoirs électriques
- 39. Matériel électrique de mise en plis, par ex., séchoirs à cheveux, bigoudis chauffants, etc.
- 40. Autres appareils électriques pour soins personnels, par ex., vapomaques, vaporisateurs, brosses à dents, etc.

140	141	
150	151	
160	161	

Autres petits appareils électriques:

- 41. Couvertures électriques et coussins chauffants
- 42. Fers à repasser électriques
- 43. Radiateurs et ventilateurs électriques

170	171	
180	181	
190	191	

Éclairage électrique

- 44. Lampes, y compris les abat-jour (sauf les chandeliers et les appareils déclarés à la P.5, Q.5r.)
- 45. Ampoules et tubes électriques (Y compris les lumières de Noël)

200	201	
210	211	

Matériel de cuisine non électrique

46. Articles de cuisine, ustensiles pour la préparation et la conservation des aliments (sauf les articles de table)

- a) Articles en métal ou émaillés, par ex., couteaux de cuisine, ensembles à découper la viande, moulinettes, spatules, cuillers, hachoirs, batteurs-mélangeurs, casseroles et poêles, moules à gâteaux et plats à tarte, tôles à biscuits, bols à mélanger, autocuiseurs, etc.
- b) Articles en plastique ou en caoutchouc, par ex., bouteilles isolantes, cruches, contenants divers et tasses à mesurer, etc.
- c) Articles en verre, par ex., casseroles, percolateurs, etc.
- d) Articles en céramique, par ex., marmites, casseroles, etc.
- e) Articles en bois, par ex., planches à découper, rouleaux à pâte, maillets, cuillers, contenants, etc.

300	301	
310	311	
320	321	
330	331	
340	341	

Articles de table

(Y compris la coutellerie, les services de table, les plats et plateaux à servir, les verres, les services à thé et les articles décoratifs, par ex., les chandeliers)

47. Articles en métal

a) en argent, en or ou plaqués argent

b) en acier inoxydable

c) autres articles en métal, par ex. en cuivre, en laiton

48. Articles en porcelaine ou en faïence

49. Articles en verre ou en cristal

50. Autres articles, par ex., en bois, en plastique (sauf les articles de table en papier ou en plastique jetables (voir P. 19))

Quantité	Coût total \$	Taxe (✓)
400	401	
410	411	
420	421	
430	431	
440	441	

Articles ménagers en matière textile et en plastique

51. Draps et taies d'oreillers (y compris flanelle)

52. Couvertures tout laine et synthétiques (y compris les couvertures pour bébé)

53. Autre literie en matière textile, par ex., couvre-lits, édredons, courtepoinets, oreillers, etc.

54. Serviettes, serviettes de toilette et ensembles de salle de bains (y compris lavettes et chiffons de récurage)

55. Nappes, serviettes de table, ensembles de napperons (sauf en papier ou en plastique)

56. Rideaux et tentures tout faits

57. Autres articles ménagers en matière textile, par ex., coussins, housses pour meubles, dessus de buffet, poignées, enveloppes de flanelle pour argenterie

58. Rideaux, nappes, ensembles de napperons, tapis de table, dessus de buffet, etc., en caoutchouc ou en plastique

59. Tissu à la verge pour housses, tentures et rideaux

500	501	
510	511	
520	521	
530	531	
540	541	
550	551	
560	561	
570	571	
580	581	

Couvre-mois (voir tapis fixe et tapis plein-parquet à la P.5, Q.5f.)

60. Carpettes, tapis de pied et sous-tapis, si compris. Estimez la quantité en verges carrées

61. Sous-tapis, si non indiqué ci-dessus. Estimez la quantité en verges carrées

600	601	
610	611	

NOTES ET OBSERVATIONS

D. DÉPENSES D'ARTICLES ET D'ACCESSOIRES D'AMEUBLEMENT EN 1978 - suite

Divers		Quantité	Coût total (\$)	Tax (%)
62. Machines à écrire, y compris les pièces et organes auxiliaires	670	671		
63. Machines à calculer	680	681		
64. Poêle de chauffage et radiateurs	700	701		
65. Grilloirs barbecue	690	691		
66. Tondeuses à gazon mécaniques	740	741		
67. Chasse-neige	750	751		
68. Cultivateurs de jardin et motoculteurs (y compris les organes auxiliaires)	760	761		
69. Autres outils et matériel mécaniques de jardin et d'atelier, par ex. perceuses, scies électriques, cisailles électriques, etc.	780	781		
70. Outils et matériel de gazon et de jardin sans moteur, par ex. cisailles de jardin, tondeuses à gazon à main, râteaux, pelles à neige, etc.	770	771		
71. Autres outils et matériel ménagers sans moteur, par ex. marteaux, tournevis, étaux, fers à souder, chalumeaux au propane, agrafeuses, etc.	790	791		
72. Ciseaux, tondeuses (sauf les cisailles de jardin)	860	861		
73. Fiches et cordons électriques, interrupteurs, interrupteurs de cordon et de minuterie	710	711		
74. Horloges électriques et non électriques (sauf les radios-réveil)	850	851		
75. Matériel de blanchissage, sauf les machines à laver et sècheuses - par ex., épingles à linge, tables à repasser, cordes à linge, etc.	720	721		
76. Balais, brosses, vadrouilles, rouleaux à peinture (sauf les brosses d'artiste et de soins personnels)	730	731		
77. Seaux, contenants, poubelles, corbeilles à papier, etc.	870	871		
78. Tiges, montures et accessoires pour rideaux et tentures	820	821		
79. Cache-fenêtres, par ex. stores, stores vénitiens, stores en bambou, etc.	830	831		
80. Balances, bascules et pése-personnes de salles de bains et de cuisine	840	841		
81. Dessins, peintures, sculptures, antiquités, n.d.a., murales, etc.	880	881		
82. Miroirs (encadrés ou non encadrés, renforcés)	890	891		
83. Cadres achetés séparément pour tableaux, photographies et miroirs	900	901		
84. Accessoires de foyer	910	911		
85. Détecteurs de fumée, détecteurs de chaleur, extincteurs, alarmes domestiques, etc.	930	931		
86. Carosser, poussettes, couchettes d'automobile, etc.	800	801		
87. Valises, malles, serviettes et autres	810	811		
88. Autres articles d'ameublement et matériel, par ex., échelles, balais pour tapis, hibernons et stérilisateur, essoreuses de vadrouilles, lunettes protectrices, pommes de douche-massage, ustensiles de bar. Précisez	920	921		
Services et réparations			Coût total (\$)	Tax (%)
89. Combien l'U.D. a-t-elle dépensé au titre de l'entretien et de la réparation des articles d'ameublement et du matériel (sans compter les coûts indiqués plus haut sous la rubrique des principaux appareils ménagers.) Y compris la fabrication de housses pour meubles, de tentures, etc., le nettoyage des articles d'ameublement et des tapis, l'installation des appareils électriques et des tapis, etc. Inscrivez les principaux articles.			951	
90. À combien s'est élevée la prime d'assurance payée sur les articles d'ameublement si elle n'est pas comprise dans l'assurance sur la maison et si elle a été acquittée en 1978?			961	
91. Quel montant l'U.D. a-t-elle dépensé au titre de la location et de l'entreposage d'articles d'ameublement et de matériel (sauf la location des principaux appareils électriques mentionnés plus haut), par ex., meubles, outils mécaniques, etc.			981	

E. DÉPENSES D'ENTRETIEN MÉNAGER EN 1978

Quel montant l'U.D. a-t-elle dépensé au titre des éléments suivants?

1. Communications:

	Coût total \$
a) Téléphone (i) Tarif de base mensuel pour appels locaux frais d'appareils supplémentaires, boutons de lignes, etc.) \$ _____ x _____ mois (y compris les	101
(ii) Appels interurbains.....	102
(iii) Autres frais, par ex. installations, appels effectués au moyen de téléphones publics.....	103
(iv) Achat d'appareils et d'accessoires téléphoniques, par ex. secrétariat téléphonique automatique, etc.....	111
b) Poste (y compris les frais des colis postaux).....	104
c) Télégrammes, câblogrammes.....	105

2. Dépenses pour la garde et le soin des enfants:

a) Centres de soins de jour et garderies de jour.....	110
b) Autre garde à l'extérieur.....	112
c) Garde d'enfants à domicile et autres soins donnés à domicile.....	113

3. Services domestiques (sauf pour le soin des enfants):

a) Gages, uniformes et cadeaux pour aide domestique – par ex. femme de ménage, bonne, femme de ménage occasionnelle.....	120
b) Autres services à domicile ou autour de la maison, par ex. lavage de fenêtres, enlèvement de la neige, entretien du parterre.....	121

4. Services de nettoyage:

a) Blanchissage fait à l'extérieur (y compris service de couches).....	125
b) Nettoyage fait à l'extérieur (y compris teinture et repassage).....	126
c) Lavage et séchage dans une blanchisserie automatique.....	127
d) Nettoyage à sec libre-service.....	128

5. Produits de nettoyage ménagers:

a) Détergent liquide.....	130
b) Détergent en poudre (sauf les détergents pour lave-vaisselles).....	131
c) Détergents pour lave-vaisselles.....	132
d) Savon de blanchissage en pain, en flocons et en poudre.....	133
e) Produits de blanchiment.....	134
f) Adoucisseur de tissus.....	135
g) Amidon, bleu, teintures, etc.....	136
h) Désinfectants et désodorisants ménagers.....	137
i) Encaustiques, cirages et cires (par ex. pour meubles, planchers, chaussures, argenterie et automobiles).....	138
j) Poudre à récurer, produits de nettoyage de casseroles, de tuyaux d'écoulement, tampons à récurer, etc.....	139
k) Autres produits de nettoyage divers – Énumérez les produits.....	140

6. Articles en papier, emballages pour aliments, etc.:

a) Papier-mouchoirs.....	150
b) Papier de toilette.....	151

F. DÉPENSES D'ALIMENTATION EN 1978

1. Combien estimez-vous que l'U.D. a dépensé au titre des aliments consommés à la maison et de ceux préparés à la maison, mais consommés ailleurs en 1978? Indiquez les dépenses hebdomadaires ou mensuelles moyennes (au choix) afin d'évaluer les dépenses annuelles. (Ne comptez pas les achats d'aliments en vrac, les articles de nettoyage, la nourriture pour animaux de maison, ni les autres produits non comestibles). Équilibrez votre estimation en omettant les périodes d'absence pour affaires ou vacances.

Dépenses hebdomadaires \$ _____ .00 x _____ semaines

ou

Dépenses mensuelles \$ _____ .00 x _____ mois

Coût total \$
101

2. Combien estimez-vous que l'U.D. a dépensé au titre des aliments consommés à la maison et de ceux préparés à la maison, mais consommés ailleurs en 1978? Indiquez les achats d'aliments en vrac à la Q 4., P.21.

Aliments achetés	Combien estimez-vous avoir dépensé par _____ pour ces articles? Veuillez à tenir compte des variations de prix en 1978.	Réservé au bureau
Lait frais entier, à faible teneur en calories, écrémé, au chocolat, etc.	_____ par _____	201
Beurre, fromage, crème glacée	_____ par _____	214
Autres produits laitiers - lait de beurre, lait condensé, lait en poudre, pour bébés, demi-crème, crème, crème acide, trempettes pour croustilles, yogourt, lait de poule, etc.	_____ par _____	202
Oeufs	_____ par _____	203
Pain, petits pains, brioches, muffins, crumpets	_____ par _____	215
Autres produits de pâtisserie-boulangerie - biscuits, biscuits secs, craquelins, pâtisseries, gâteaux, beignes, etc.	_____ par _____	204
Produits céréaliers - céréales pour bébés, céréales de table, farine, mélanges, pâtes, riz, maïs à éclater, orge, féculé de maïs, etc.	_____ par _____	205
Viande, volaille - boeuf, porc, agneau, poulet, dinde, oie, etc.	_____ par _____	206
Poissons - frais, congelés, et en conserves, y compris les fruits de mer	_____ par _____	216
Graisses et huiles - margarine, graisse végétale (shortening), saindoux, vinaigrette, mayonnaise, beurre d'arachides, etc.	_____ par _____	207
Boissons gazeuses - cola, ginger ale, tonic water, soda water, etc.	_____ par _____	217
Autres boissons - café ordinaire et soluble, thé, boissons au chocolat, mélanges à cocktail, eaux minérales, cubes de bouillon, mélanges de lait fouetté, cristaux de boissons aux fruits, déjeuner-minute, etc.	_____ par _____	208
Fruits et légumes en conserves ou déshydratés - Y compris les jus de fruits et de légumes	_____ par _____	209
Fruits et légumes frais	_____ par _____	210
Aliments congelés - fruits congelés, légumes congelés, jus congelés, tartes congelées, gâteaux congelés, repas congelés, etc.	_____ par _____	211
Mets préparés ou partiellement préparés - pizza et poulet achetés dans un service de repas à emporter, grignotines (arachides, croustilles de pommes de terre, de maïs), etc.	_____ par _____	218
Autres aliments - friandises, sucre, poudings en boîte, miel, mélasse, sirop, confitures, gelées, articles pour boulangerie et pâtisserie, sel, épices, marinades, relish, vinaigre, etc.	_____ par _____	212
		213

3. À votre avis, laquelle des questions précédentes vous permet d'estimer le plus précisément les dépenses que vous avez faites en 1978 au titre des aliments consommés à la maison et de ceux préparés à la maison, mais consommés ailleurs (sauf les aliments en vrac)?

Question 1

Question 2

201

F. DÉPENSES D'ALIMENTATION EN 1978 - suite

4. Avez-vous acheté des aliments en vrac pour préparer des conserves, pour la congélation, etc.? Comptez les frais de découpage, d'emballage et de congélation Oui Non

801

→ Passez à la Q.5.

Dans l'affirmative, précisez les articles achetés et le montant dépensé _____

Coût total \$
402

5. L'U.D. a-t-elle acheté des aliments préparés ou des boissons non alcoolisées pour consommer à la maison provenant de restaurants, traiteurs, charcuteries, etc., pour des réceptions, noces, et autres occasions, et qui ne sont pas indiqués aux Q.1 et Q.4 plus haut? Oui Non

→ Passez à la Q.6.

DANS L'AFFIRMATIVE, précisez les articles achetés et le montant dépensé _____

501

[Comptez le coût des repas servis dans des restaurants, hôtels, etc., y compris le coût des salles ou pièces pour des réceptions, noces, etc., à la Q.11a) (iii) ci-dessous. Le coût des boissons alcoolisées doit être déclaré à la section].

6. Quelle était la valeur des aliments de propre culture pour consommation familiale ou qui le seront plus tard? (Estimez les prix de détail maisonniers.) (Exploitants agricoles, voir la P.43)

502

7. Quelle était la valeur des aliments reçus par un ou des membres de l'U.D. à titre de rémunération?

503

Pension, pension quotidienne et pension au cours d'une absence de la maison

8. Pension (Posez cette question seulement aux U.D. qui vivent régulièrement en pension.) Quel montant l'U.D. a-t-elle versé pour la pension à des ménages privés en 1978?

601

9. Pension quotidienne (Posez cette question à toutes les U.D.) Quel montant l'U.D. a-t-elle versé pour la pension d'un ou de plusieurs de ses membres à des ménages privés? par ex., repas des enfants.

602

10. Pension au cours d'une absence de la maison (une journée ou plus). (Posez cette question à toutes les U.D.) Quel montant l'U.D. a-t-elle versé pour la pension d'un ou de plusieurs de ses membres à des ménages privés pendant qu'ils étaient absents de la maison pour une journée ou plus?

603

Aliments consommés dans les établissements de restauration (sauf les aliments achetés au cours d'une absence d'une journée ou plus)

11. Quelles dépenses les membres de l'U.D. ont-ils faites au regard de chacune des catégories suivantes?
a) repas consommés dans des cafétérias, restaurants, cantines, restoroutes, etc. (sauf les boissons alcoolisées)

701

(i) au travail

702

(ii) à l'école

703

(iii) autres repas consommés à l'extérieur

704

b) casse-croûtes, goûters, crème glacée, friandises, boissons non alcoolisées.

Aliments consommés à l'extérieur (absence d'une journée ou plus)

12. Quelles dépenses les membres de l'U.D. ont-ils faites au regard de chacune des catégories suivantes?

a) repas et goûters consommés dans les restaurants, cafétérias, etc.

	CANADA \$	ÉTATS-UNIS \$	AUTRES PAYS \$
(i) à l'école ou au collège	801	805	809
(ii) au travail (sauf les dépenses remboursées)	802	806	810
(iii) en vacances ou en voyage (sauf les repas compris dans les voyages tous frais compris)	803	807	811
b) aliments et boissons non alcoolisées achetés et préparés par l'U.D. au cours de voyages, n.d.a.	804	808	812

Nombre de repas
901

13. Si vous avez hébergé des pensionnaires ne faisant pas partie de votre U.D. en 1978, quel a été le nombre total de repas que vous leur avez servis? _____

C. DÉPENSES D'HABILLEMENT EN 1978

Quelles dépenses ont été faites pour chaque membre de l'U.D. en 1978 au titre des vêtements énumérés ci-dessous? (Indiquez tous les articles payés comptant ou à crédit, pour usage immédiat ou futur, sauf les cadeaux offerts à d'autres personnes ne faisant pas partie de l'U.D. ou reçus de celles-ci.) Précisez la quantité totale d'articles achetés. Comptez la taxe de vente.

VÊTEMENTS POUR FEMMES ET POUR FILLETES DE 4 ANS ET PLUS

Prenez le numéro de la ligne à la page 1

Numéro de ligne →

Manteaux et tailleurs:

- 1. Manteaux d'hiver avec ou sans garnitures de fourrure (sauf les manteaux de cuir et de fourrure)
- 2. Manteaux de printemps
- 3. Manteaux toutes saisons (y compris les imperméables en tissu)
- 4. Manteaux et vestes de cuir
- 5. Vestes et blazers non assortis
- 6. Tailleurs et pantailleurs, tricotés
- 7. Autres tailleurs et pantailleurs
- 8. Vestes et costumes de ski

010		012		014		016		018	
Qté.	\$								
020	021	022	023	024	025	026	027	028	029
030	031	032	033	034	035	036	037	038	039
040	041	042	043	044	045	046	047	048	049
050	051	052	053	054	055	056	057	058	059
060	061	062	063	064	065	066	067	068	069
070	071	072	073	074	075	076	077	078	079
080	081	082	083	084	085	086	087	088	089
090	091	092	093	094	095	096	097	098	099

Fourrures et simili-fourrures:

- 9. Manteaux, vestes, étoles, chapeaux et cols de fourrure
- 10. Manteaux, vestes, etc., en simili-fourrure

110	111	112	113	114	115	116	117	118	119
120	121	122	123	124	125	126	127	128	129

Robes et jupes:

- 11. Robes tricotées
- 12. Autres robes
- 13. Jupes tricotées
- 14. Autres jupes

130	131	132	133	134	135	136	137	138	139
140	141	142	143	144	145	146	147	148	149
150	151	152	153	154	155	156	157	158	159
160	161	162	163	164	165	166	167	168	169

Pantalons tout-aller et shorts:

- 15. Pantalons tout-aller et pantalons, tricotés
- 16. Jeans (y compris en velours côtelé)
- 17. Autres pantalons tout-aller et pantalons
- 18. Shorts tricotés
- 19. Autres shorts

170	171	172	173	174	175	176	177	178	179
180	181	182	183	184	185	186	187	188	189
190	191	192	193	194	195	196	197	198	199
200	201	202	203	204	205	206	207	208	209
210	211	212	213	214	215	216	217	218	219

Blouses, chemises et chandails:

- 20. Blouses et chemises tricotées
- 21. Autres blouses et chemises
- 22. Tee-shirts et autres jerseys
- 23. Chandails, cardigans et tricots

220	221	222	223	224	225	226	227	228	229
230	231	232	233	234	235	236	237	238	239
240	241	242	243	244	245	246	247	248	249
250	251	252	253	254	255	256	257	258	259

Bas et chaussettes, lingerie et vêtements de nuit:

- 24. Bas-culottes
- 25. Bas ordinaires, chaussettes, et autres
- 26. Combinaisons-jupons et jupons
- 27. Culottes

260	261	262	263	264	265	266	267	268	269
270	271	272	273	274	275	276	277	278	279
280	281	282	283	284	285	286	287	288	289
290	291	292	293	294	295	296	297	298	299

VÊTEMENTS POUR FEMMES ET POUR FILLETES
DE 4 ANS ET PLUS

Prenez le numéro de la ligne à la page 1

Numéro de ligne →

28. Vêtements de base:

a) soutiens-gorge

b) gaines et corsets

29. Pyjamas

30. Chemises de nuit

31. Vêtements de détente et robes de chambre

32. Autre lingerie et vêtements de nuit

011		013		015		017		019	
Qté.	\$								
300	301	302	303	304	305	306	307	308	309
310	311	312	313	314	315	316	317	318	319
320	321	322	323	324	325	326	327	328	329
330	331	332	333	334	335	336	337	338	339
340	341	342	343	344	345	346	347	348	349
350	351	352	353	354	355	356	357	358	359

Autres vêtements et accessoires:

33. Gants, mitaines

34. Chapeaux et coiffures

35. Écharpes, châles, etc.

36. Maillots de bain et autres vêtements de plage

37. Vêtements spéciaux pour le travail, pour l'école

38. Vêtements de sport et d'athlétisme n.d.a., par ex. uniformes costumes de jogging

39. Sacs à main, portefeuilles, etc.

40. Autres - par ex. tabliers, ceintures, mouchoirs, parapluies, imperméables en caoutchouc et en plastique, etc. Énumérez les articles

360	361	362	363	364	365	366	367	368	369
370	371	372	373	374	375	376	377	378	379
380	381	382	383	384	385	386	387	388	389
390	391	392	393	394	395	396	397	398	399
400	401	402	403	404	405	406	407	408	409
410	411	412	413	414	415	416	417	418	419
420	421	422	423	424	425	426	427	428	429

Bijoux:

41. Montres

42. Briquets et étuis à cigarettes en métal précieux

43. Bijoux et bijoux de fantaisie

430	431	432	433	434	435	436	437	438	439
440	441	442	443	444	445	446	447	448	449
450	451	452	453	454	455	456	457	458	459

Chaussures:

44. Souliers et sandales

45. Bottes (sauf en caoutchouc et en plastique)

46. Chaussures en caoutchouc et en plastique, par ex. bottes en caoutchouc, couvre-chaussures, galoches et chaussures en tissu avec semelles de caoutchouc

47. Chaussures de sport et d'athlétisme (sauf les patins), par ex. chaussures de ski, soulers de golf

48. Autres chaussures (y compris les pantoufles et autres chaussures)

460	461	462	463	464	465	466	467	468	469
470	471	472	473	474	475	476	477	478	479
480	481	482	483	484	485	486	487	488	489
490	491	492	493	494	495	496	497	498	499
500	501	502	503	504	505	506	507	508	509

G. DÉPENSES D'HABILLEMENT EN 1978 - suite

VÊTEMENTS POUR HOMMES, ET POUR GARÇONS DE 4 ANS ET PLUS

Prenez le numéro de la ligne à la page 1

010		012		014		016		018	
Qté.	\$	Qté.	\$	Qté.	\$	Qté.	\$	Qté.	\$
Manteaux et vestons:									
1. Pardessus (y compris les paletots)									
2. Autres manteaux d'hiver (y compris les duffle-coats, paletots d'auto, etc.)									
3. Manteaux toutes saisons (y compris les imperméables en tissu)									
4. Parkas et blousons									
5. Vestes et costumes de ski									
6. Vestons légers									
7. Manteaux et vestes de cuir									
8. Manteaux et vestes en fourrure et en simili-fourrure									

- Complets, manteaux sport et blazers:**
- 9. Complets tricotés
 - 10. Autres complets
 - 11. Manteaux sport, vestes et blazers tricotés
 - 12. Autres vestons sport et blazers

110	111	112	113	114	115	116	117	118	119
120	121	122	123	124	125	126	127	128	129
130	131	132	133	134	135	136	137	138	139
140	141	142	143	144	145	146	147	148	149

- Pantalons, jeans et shorts:**
- 13. Pantalons et pantalons tout-aller tricotés
 - 14. Jeans (y compris en velours côtelé)
 - 15. Autres pantalons et pantalons tout-aller
 - 16. Shorts

150	151	152	153	154	155	156	157	158	159
160	161	162	163	164	165	166	167	168	169
170	171	172	173	174	175	176	177	178	179
180	181	182	183	184	185	186	187	188	189

- Chemises et chandails:**
- 17. Chemises habillées
 - 18. Chemises sport tricotées
 - 19. Autres chemises sport
 - 20. Chemises de travail
 - 21. Chandails, cardigans et tricotés
 - 22. Tee-shirts et autres jerseys

190	191	192	193	194	195	196	197	198	199
200	201	202	203	204	205	206	207	208	209
210	211	212	213	214	215	216	217	218	219
220	221	222	223	224	225	226	227	228	229
230	231	232	233	234	235	236	237	238	239
240	241	242	243	244	245	246	247	248	249

- Chaussettes, sous-vêtements et vêtements de nuit:**
- 23. Chaussettes habillées
 - 24. Chaussettes sport (y compris les chaussettes de travail)
 - 25. Camisoles, caleçons, caleçons genre boxer, combinaisons, etc.
 - 26. Pyjamas, peignoirs, robes de chambre

250	251	252	253	254	255	256	257	258	259
260	261	262	263	264	265	266	267	268	269
270	271	272	273	274	275	276	277	278	279
280	281	282	283	284	285	286	287	288	289

- Autres vêtements et accessoires:**
- 27. Gants et mitaines
 - 28. Cravates
 - 29. Ceintures
 - 30. Vêtements spéciaux pour le travail ou pour l'école

290	291	292	293	294	295	296	297	298	299
300	301	302	303	304	305	306	307	308	309
310	311	312	313	314	315	316	317	318	319
320	321	322	323	324	325	326	327	328	329

G. DÉPENSES D'HABILLEMENT EN 1978 - suite

VÊTEMENTS POUR ENFANTS DE MOINS DE 4 ANS

Numéro de ligne →

Prenez le numéro de la ligne à la page 1

	010		012		014		016		018	
	Qté	\$	Qté	\$	Qté	\$	Qté	\$	Qté	\$
020	021	022	023	024	025	026	027	028	029	
1. Manteaux et vestons										
030	031	032	033	034	035	036	037	038	039	
2. Combinaisons et pantalons de neige										
040	041	042	043	044	045	046	047	048	049	
3. Robes et robes-chausables ("jumpers")										
050	051	052	053	054	055	056	057	058	059	
4. Costumes et ensembles-pantalons										
060	061	062	063	064	065	066	067	068	069	
5. Blouses et chemises										
070	071	072	073	074	075	076	077	078	079	
6. Jupes, pantalons tout-aller, jeans et shorts										
080	081	082	083	084	085	086	087	088	089	
7. Salopettes, combinaisons et barboteuses										
090	091	092	093	094	095	096	097	098	099	
8. Habits de jeu et de soleil										
100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	
9. Chandails, cardigans et tricotés										
110	111	112	113	114	115	116	117	118	119	
10. Tee-shirts, jerseys, et blousons d'entraînement										
120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	
11. Vêtements de nuit, par ex. chemises de nuit et dormeuses, etc.										
130	131	132	133	134	135	136	137	138	139	
12. Chaussettes, bas, chaussons et autres										
140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	
13. Sous-vêtements										
150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	
14. Couches en tissu										
160	161	162	163	164	165	166	167	168	169	
15. Couches jetables										
170	171	172	173	174	175	176	177	178	179	
16. Autres, par ex. culottes imperméables, burnous, layettes, costumes, etc.										
Autres vêtements et accessoires:										
180	181	182	183	184	185	186	187	188	189	
17. Foulards, gants et mitaines										
190	191	192	193	194	195	196	197	198	199	
18. Maillots de bain et autres vêtements de plage										
200	201	202	203	204	205	206	207	208	209	
19. Casquettes, chapeaux et béguins										
210	211	212	213	214	215	216	217	218	219	
20. Autres										
Chaussures:										
220	221	222	223	224	225	226	227	228	229	
21. Souliers et sandales										
230	231	232	233	234	235	236	237	238	239	
22. Bottes (sauf en caoutchouc et en plastique)										
240	241	242	243	244	245	246	247	248	249	
23. Chaussures en caoutchouc et en plastique, par ex. bottes en caoutchouc, couvre-chaussures, galoches et chaussures en tissu avec semelles en caoutchouc										
250	251	252	253	254	255	256	257	258	259	
24. Chaussures de sport et d'athlétisme (sauf les patins), par ex. chaussures de ski										
260	261	262	263	264	265	266	267	268	269	
25. Autres chaussures (y compris les pantoufles et autres chaussures d'intérieur)										

H. DÉPENSES EN SOINS PERSONNELS EN 1978

Quelles dépenses l'U.D. a-t-elle faites au titre des articles mentionnés ci-dessous?

Services de soins personnels

- 1. Salons de coiffure et de coupe de cheveux (hommes)
- 2. Services de salon de beauté: a) Permanentes
- b) Shampoings, mises en plis, coupes de cheveux, manucures
- c) Teintures capillaires, etc.
- 3. Autres services de soins personnels tels que massages, traitements d'amincissement-Énumérez les services

Coût total \$
101
102
103
104
105

Produits de toilette

- 4. Produits capillaires: a) Fixatifs
- b) Shampoings
- c) Permanentes à la maison, solutions de rinçage, teintures
- d) Autres, par ex. produits fortifiants et de coiffure
- 5. Produits de maquillage: a) Rouges à lèvres
- b) Maquillage pour les yeux, crayons pour sourcils, fards à paupières, rimmel, etc.
- c) Autres, par ex. crèmes de fond et de base, poudres pour la figure, fard, etc.
- 6. Produits de beauté, crèmes, lotions, dépilatoires, produits de manucure
- 7. Produits parfumés: a) parfums, eaux de cologne et eaux de toilette
- b) Autres, par ex. huiles de bain, sels, poudres pour le corps, savons moussants pour le bain, sachets
- 8. Savon de toilette, savon à barbe, savon parfumé
- 9. Produits pour le rasage n.d.a.: a) Crèmes à raser
- b) Produits après et avant rasage (Y compris la poudre après rasage)
- 10. Désodorisants personnels
- 11. Produits d'hygiène buccale, par ex. pâte dentifrice, poudre dentifrice, rince-bouche, adhésifs pour dentiers, etc.
- 12. Autres produits de toilette, par ex. huile solaire, poudre pour bébés, etc.

110
111
112
113
114
115
116
117
118
120
121
123
119
122
124
125

Produits de soins personnels

- 13. Rasoirs et lames de rasoirs (sauf électriques)
- 14. Ensembles de manucure
- 15. Brosses à dents (sauf électriques)
- 16. Autres brosses pour soins personnels, par ex. pour cheveux, vêtements, cosmétiques, ongles, barbe, etc.
- 17. Produits hygiéniques
- 18. Perruques et autres postiches
- 19. Autres produits de soins personnels, par ex. pinces à cheveux, bigoudis, filets à cheveux, épingles à cheveux, atomiseurs, poudriers, verres fumés non prescrits, etc.

130
131
132
133
134
135
136

	Coût total \$
1. Quels ont été les frais payés par des membres de l'U.D. en primes d'assurance-maladie pendant l'année observée?	220
a) Régime public (du gouvernement) Régime d'assurance-hospitalisation et d'assurance-frais médicaux	222
b) Régime privé (commercial ou à but non lucratif):	
(i) Régime complémentaire d'assurance-hospitalisation et d'assurance-frais médicaux (c.-à-d. différence pour une chambre semi-privée ou privée, médicaments, etc.)	221
(ii) Régime prolongé d'assurance médicale	223
(iii) Régime de soins dentaires (police distincte)	226
(iv) Régime d'assurance-médicaments (police distincte)	224
(v) Régime d'assurance-invalidité et d'assurance-accidents	225
(vi) Autres. (Précisez, par ex. indemnités versées à des Canadiens à l'étranger, indemnités versées à des visiteurs d'autres pays, assurance-accident à l'école)	
2. Quels ont été les frais directs payés par des membres de l'U.D. pour tous les soins personnels de santé, que les comptes aient été acquittés ou non? Prenez en compte les frais qui n'étaient pas remboursés par l'assurance tels que les sommes en excédent du montant admissible et, s'il y a lieu, toutes les franchises. Ne comptez pas les paiements au titre de services garantis par les régimes d'assurance-hospitalisation et d'assurance-frais médicaux ou autres, ni les paiements qui vous seront remboursés plus tard en vertu du régime.	
a) Soins de médecins:	230
(i) Visites à domicile, appels d'urgence, soins de médecins fournis à des membres de la famille au service de consultation externe de l'hôpital	231
(ii) Consultations au cabinet ou à la clinique	232
(iii) Soins de médecins fournis à des membres de l'U.D. hospitalisés (sans les soins pour accouchements ou chirurgie)	233
(iv) Interventions chirurgicales	234
(v) Diagnostics. — comptes de médecins pour tests de laboratoire	235
— comptes de médecins pour tests radiologiques	236
(vi) Obstétrique (y compris accouchements, césariennes et autres interventions directement liées à des cas précis de grossesse)	237
(vii) Autres services de médecin (par ex. honoraires pour consultations par téléphone et pour examens aux fins de l'assurance sur la vie, etc.)	240
b) Soins des yeux:	
(i) Soins médicaux et examens de médecins (par ex. généralistes et spécialistes tels qu'ophtalmistes et ophtalmologistes)	241
(ii) Optométristes (examen, réfraction et ordonnance)	242
(iii) Lunettes et verres de contact (prescrits par un médecin, un optométriste ou un opticien)	245
c) Soins dentaires:	
(i) Soins dentaires (sauf les dentiers, si c'est possible)	246
(ii) Dentiers et réparation de dentiers: — faits par un dentiste	247
— faits directement par un mécanicien ou un technicien dentaire	250
d) Ostéopathes, chiropracteurs, podiatres (c.-à-d. chiropodistes) et physiothérapeutes	255
e) Autres praticiens (naturopathes, etc.)	260
f) Soins hospitaliers (tous les frais directs compris dans le compte de l'hôpital)	

	Coût total \$
g) Soins infirmiers:	
(i) Infirmières particulières à l'hôpital (non les soins infirmiers compris dans le compte de l'hôpital)	265
(ii) Infirmières particulières à domicile	266
(iii) Autres services de visites d'infirmières à domicile	267
h) Médicaments et drogues prescrits par un médecin	270
i) Autres médicaments, drogues et produits pharmaceutiques	275
j) Autres services médicaux secondaires - Énumérez ces services, comme la radiologie thérapeutique (traitement) et diagnostique, si ces services sont payés séparément et ne sont pas compris dans les soins médicaux (chez le médecin)	280
_____	285
k) Ambulance	290
l) Fournitures, telles que thermomètres, bandages, rubans adhésifs et, s'ils sont payés séparément, les appareils de prothèse auditive, fauteuils roulants et autres appareils	290

J. DÉPENSES EN TABAC ET ALCOOL EN 1978

Quelles dépenses les membres de l'U.D. ont-elles faites au titre des articles suivants?

	Coût total \$
Tabac:	
1. Cigarettes	301
2. Cigares, cigarillos	302
3. Tabac: a) cigarettes	303
b) pipe et autres, y compris le tabac à mâcher et à priser	304
4. Articles pour fumeurs - Énumérez les articles, par ex. pipes, briquets (sauf bijoux en métal précieux), étuis à cigarettes (sauf bijoux en métal précieux), papier et tubes à cigarettes, essence à briquet, allumettes, n.d.a. _____	305
_____	310
Alcool:	
5. Bière: a) achetée au magasin (magasin d'alcool, brasserie, épicerie)	311
b) achetée et consommée dans les bars, salons-bars, restaurants, etc.	312
6. Spiritueux (whisky, liqueurs, etc.): a) achetés dans un magasin d'alcool	313
b) achetés et consommés dans les bars, salons-bars, restaurants, etc.	314
7. Vin a) acheté dans un magasin d'alcool ou de vins	315
b) acheté et consommé dans les bars, salons-bars, restaurants, etc.	315

NOTES ET OBSERVATIONS

K. FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE TRANSPORT EN 1978

Possession et achat d'automobiles et de camions

1. Un membre de l'U.D. possédait-il ou conduisait-il une automobile ou un camion en 1978, entièrement ou partiellement pour son usage personnel? (sauf les véhicules loués)

Oui Non

Passer à la P.32, Q.21.

010

011

2. Combien d'automobiles et de camions l'U.D. possédait-elle au 31 décembre 1978?

3. Pour chaque automobile ou camion possédé en 1978, y compris les véhicules vendus ou échangés:

a) S'agissait-il d'une automobile ou d'un camion?

b) Ce véhicule avait-il été acheté neuf ou d'occasion?

c) En quelle année et à quel mois en avez-vous fait l'achat?

d) Quels étaient (i) la marque?

(ii) le modèle?

(iii) l'année du modèle?

e) L'U.D. possédait-elle ce véhicule le 31 décembre 1978?

4. S'il a été acheté en 1978:

a) Quel était le prix avant remise pour échange?

b) Si vous avez échangé votre ancien véhicule, à combien s'est élevé le montant de la reprise?

OU

c) Si vous avez vendu votre ancien véhicule, combien avez-vous touché?

5. Combien de milles ce véhicule a-t-il parcouru en 1978?

6. Ce véhicule a-t-il servi pour le travail en 1978? (sauf pour aller au travail et en revenir)

DANS L'affIRMATIVE:

a) Combien de milles avez-vous parcouru dans l'exercice de vos fonctions?

b) Quel pourcentage des frais d'utilisation était imputable à l'exercice de vos fonctions?

c) Quel était le montant de l'indemnité versée par l'employeur? (_____ cents le mille)

Véhicule #1		Véhicule #2		Véhicule #3		Véhicule #4	
021	022	023	024	021	022	023	024
Auto	Camion	Auto	Camion	Auto	Camion	Auto	Camion
<input type="checkbox"/>							
031	032	033	034	031	032	033	034
Neuf	D'occasion	Neuf	D'occasion	Neuf	D'occasion	Neuf	D'occasion
<input type="checkbox"/>							
041	042	043	044	041	042	043	044
Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année
051	052	053	054	051	052	053	054
061	062	063	064	061	062	063	064
071	072	073	074	071	072	073	074
19	19	19	19	19	19	19	19
081	082	083	084	081	082	083	084
Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
<input type="checkbox"/>							
091	092	093	094	091	092	093	094
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
101	102	103	104	101	102	103	104
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
111	112	113	114	111	112	113	114
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
121	122	123	124	121	122	123	124
131	132	133	134	131	132	133	134
Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
<input type="checkbox"/>							
141	142	143	144	141	142	143	144
151	152	153	154	151	152	153	154
	%	%	%		%	%	%
161	162	163	164	161	162	163	164
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$

Utilisation de l'automobile et du camion (y compris par la famille et pour le travail). Si vous ne pouvez donner des chiffres distincts pour chaque véhicule, indiquez le coût total dans la première colonne.

Quelles dépenses l'U.D. a-t-elle effectuées en 1978 pour?

7. Essence (nombre total de gallons _____).

8. Huile et vidange, y compris les filtres à huile (nombre total de pintes _____), graissage

9. Pneus (nombre total acheté _____).

10. Chambres à air (nombre total acheté _____).

11. Batteries

12. Pièces achetées séparément (silencieux, bougies d'allumage, etc.)

13. Réparations non couvertes par l'assurance (y compris les pièces et la main-d'oeuvre)

a) Mises au point

b) Autres réparations mécaniques, par ex. réglage des freins, etc.

c) Réparations de carrosserie, y compris la peinture

d) Autres réparations - Énumérez les services _____

14. Quelle était la valeur des réparations couvertes par l'assurance et non payées par l'U.D.?

171	172	173	174
\$	\$	\$	\$
181	182	183	184
\$	\$	\$	\$
191	192	193	194
\$	\$	\$	\$
201	202	203	204
\$	\$	\$	\$
211	212	213	214
\$	\$	\$	\$
221	222	223	224
\$	\$	\$	\$
231	232	233	234
\$	\$	\$	\$
241	242	243	244
\$	\$	\$	\$
251	252	253	254
\$	\$	\$	\$
261	262	263	264
\$	\$	\$	\$
271	272	273	274
\$	\$	\$	\$

	Véhicule #1	Véhicule #2	Véhicule #3	Véhicule #4
15. Autres services, par ex. lavage, réparation de pneus, frais de remorquage	281 \$	282 \$	283 \$	284 \$
16. Primes d'assurance-automobile	291 \$	292 \$	293 \$	294 \$
17. Frais d'immatriculation	301 \$	302 \$	303 \$	304 \$
18. Frais de location de garage et de stationnement (non compris dans les frais de logement)	311 \$	312 \$	313 \$	314 \$
19. Autres équipement et accessoires d'automobile, par ex. housses de banquettes, radios d'automobile, lecteurs de cassettes, sièges pour bébé, chauffeurs, etc.	331 \$	332 \$	333 \$	334 \$
20. Autres dépenses relatives à l'utilisation de l'automobile (du camion) par ex. antigel, liquide pour freins, etc.	351 \$	352 \$	353 \$	354 \$
21. Frais de permis de conduire	361 \$	362 \$	363 \$	364 \$
22. Autres frais, par ex. cotisations à des associations d'automobilistes, péages, cours de conduite, etc.	321 \$	322 \$	323 \$	324 \$
23. Réparations effectuées aux véhicules de tierces personnes et payées par l'U.D.	341 \$	342 \$	343 \$	344 \$

Autres véhicules:

24. Un membre de l'U.D. possédait-il un ou plusieurs des véhicules suivants en 1978, entièrement ou partiellement pour son usage personnel?

- 1 Motocyclette (nombre _____)
 3 Tente-roulotte
 5 Bateau
 7 Campeuse ou roulotte motorisée
 2 Motoneige (nombre _____)
 4 Roulotte
 6 Moteur hors bord (nombre _____)
 8 Autres, par ex. remorque, aéronef

Précisez _____

Pour chaque véhicule possédé pendant l'année d'enquête, y compris les véhicules vendus ou échangés, indiquez:

Genre de véhicule _____

	401		402		403		404	
	411 Mois	Année	412 Mois	Année	413 Mois	Année	414 Mois	Année
25. a) En quelle année et à quel mois s'est effectué l'achat?								
b) L'U.D. possédait-elle ce véhicule le 31 décembre 1978?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>						
S'il a été acheté en 1978:								
26. a) Quel était le prix avant la remise pour échange?	431 \$		432 \$		433 \$		434 \$	
b) Si vous avez échangé votre ancien véhicule, à combien s'est élevé le montant de la reprise?	441 \$		442 \$		443 \$		444 \$	
OU								
c) Si vous avez vendu votre ancien véhicule, combien avez-vous touché?	451 \$		452 \$		453 \$		454 \$	
27. Combien de milles ce véhicule a-t-il parcouru en 1978? (heures d'utilisation s'il s'agit d'un aéronef ou d'une embarcation). Comptez aussi les véhicules vendus ou échangés.	461		462		463		464	
a) Ce véhicule a-t-il servi en partie pour le travail?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>						
DANS L'AFFIRMATIVE, quel pourcentage des frais d'utilisation était imputable à l'activité mentionnée en a)?	481 %		482 %		483 %		484 %	
28. Quelles dépenses avez-vous faites relativement à l'utilisation de ce véhicule:	491 \$		492 \$		493 \$		494 \$	
a) Essence, diesel, etc. ?	501 \$		502 \$		503 \$		504 \$	
b) Services et réparations, y compris le matériel et les pièces achetés séparément?	511 \$		512 \$		513 \$		514 \$	
c) Primes d'assurance frais d'immatriculation et de permis de conduire (acquittés en 1978)?	521 \$		522 \$		523 \$		524 \$	
d) Autres dépenses, stationnement, location de hangar et frais d'aéroport, d'amarrage et d'entreposage de bateau, droits de mouillage, etc?	531 \$		532 \$		533 \$		534 \$	

K. FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE TRANSPORT EN 1978 - suite

Quelles dépenses ont été faites en 1978 au titre des articles suivants?

Bicyclettes:

29. Achat	601
30. Autre - par ex., réparations, pièces	602

Coût total \$	
601	
602	

	Total frais de location acquittés en 1978 \$	Autres frais en 1978 \$	Frais totaux \$	Pour des véhicules utilisés à l'étranger \$	% imputable aux affaires	
					À son compte	Pour un employeur
Location de véhicules: (entièrement ou partiellement pour usage personnel)	701	702	703	704		
31. Automobiles	711	712	713	714	%	\$
32. Camions	721	722	723	724	%	\$
33. Autre - Précisez le genre de véhicule, par ex. motocyclette, roulotte de camping, motoneige, bateau-maison, etc.						

Services de transport (usage non professionnel seulement)

	Nombre estimatif de déplacements par année	Déplacements à l'étranger:	Frais totaux \$	Frais acquittés à l'étranger \$
Transport local ou de banlieue (y compris les dépenses effectuées à l'extérieur de la ville)				
34. Tramway, autobus, métro			801	900
35. Autobus ou train de banlieue			800	901
36. Taxi (y compris les pourboires)			802	902
37. Déménagement			803	903
38. Autres services de livraison			804	904
39. Autres (co-voiturage, etc.) - Précisez			805	905
Transport interurbain:				
40. Train (y compris les wagons-lits)			806	906
41. Autocars interurbains			807	907
42. Avion			808	908
43. Services de déménagement et autres services de livraison, y compris les colis envoyés par avion, par train, par auto car (c.-à-d. les livraisons autres que postales ordinaires)			809	909
44. Autres (y compris bateau, vapeur, traversier, taxi, etc.) Précisez			810	910

NOTES ET OBSERVATIONS

En 1978, quelles dépenses l'U.D. a-t-elle faites au titre des éléments suivants?

	Coût total \$
1. Entrée:	101
a) Cinéma	102
b) Pièces de théâtre, concerts, ballets, etc.	107
c) Événements sportifs (comme spectateurs)	
(i) base-ball	106
(ii) hockey	104
(iii) football	105
(iv) Autres sports, par ex. tennis, crosse, etc.	103
d) Autres événements, par ex. expositions, foires, parcs d'amusement, musées, jardins zoologiques, cirques	110
2. Cotisation, permis, droits pour les loisirs:	
a) Cotisations et droits pour sports et jeux offerts par des établissements commerciaux, par ex., quilles, monte-pentes, studios de culture physique commerciaux, etc.	111
b) Cotisations et droits pour activités offertes par des clubs sociaux et récréatifs à but non lucratif, par ex. YM-YWCA, bingo, etc.	112
c) Frais de permis et d'entrée payés à l'administration publique, pour pêche, chasse, utilisation d'installations sportives, entrées dans les parcs (sauf les tarifs de terrains de camping)	115
3. Tricycles, voiturettes, luges, toboggans et autres véhicules pour enfants, n.d.a.	116
4. Jeux, jeux de cartes et casse-tête, par ex. jeux d'échecs, trictrac, dards, jeux vidéo et autres jeux électroniques, autres jeux	117
5. Jouets d'enfants, par ex. poupées, ensembles de construction, etc.	118
6. Matériel de terrain de jeux, par ex. barboteuses, balançoires, glissoires, etc.	119
7. Piscines non creusées (sur le sol)	120
8. Matériel de sport et d'athlétisme (sauf les vêtements et chaussures):	
a) Matériel pour sports nautiques, par ex. matériel pour bateau, n.d.a., skis nautiques, matériel de pêche, etc.	121
b) Matériel pour ski de descente	114
c) Matériel pour ski de randonnée	122
d) Matériel de golf	128
e) Matériel de hockey, y compris les patins	124
f) Matériel pour sports à raquette, par ex. tennis, badminton et squash	123
g) Autre matériel de sport et d'athlétisme, par ex. football, baseball, tables de pool, matériel de gymnastique et patins, n.d.a.	125
9. Matériel de camping et de pique-nique:	
a) Tentés	126
b) Sacs de couchage	127
c) Autre matériel de camping, par ex. sècheurs de camping, glacières, etc. (sauf grilloirs barbecue)	130
10. Achat d'instruments de musique (pour la location, voir plus bas à la Q.16)	131
11. Disques, bandes magnétiques et cassettes	157
12. a) Accessoires pour radios et téléviseurs, n.d.a., par ex. convertisseurs, antennes, enregistreuses vidéo, etc.	132
b) Télédistribution (câble) en 1978	

L. FRAIS DE LOISIRS, DE LECTURE ET D'ÉDUCATION EN 1978 - suite

	Coût total \$
13. Matériel de photographie:	140
a) Appareils photo et appareils cinématographiques (y compris les lentilles achetées séparément)	141
b) Projecteurs de diapositives et de films	142
c) Accessoires pour appareils photo et projecteurs, par ex. photomètres, filtres, trépieds, matériel de lampes-éclairs, écrans	143
d) Matériel de traitement et de finition, par ex. agrandisseurs, cuves à développement, coupeuses, raccordeuses, etc.	144
e) Pellicules, épreuves et traitement	145
f) Autres fournitures photographiques, par ex. lampes, ampoules, cubes, produits chimiques de traitement, entretien et réparation d'appareils photo, etc.	146
14. Jumelles, télescopes, microscopes, loupes	150
15. Passe-temps et bricolage n.d.a.	
a) Ensembles d'artisanat et de bricolage	151
b) Matériel et fournitures d'art	152
c) Articles de collectionneurs, par ex. timbres, pièces de monnaie	153
d) Autre	156
16. Location de matériel de loisirs, n.d.a., par ex. skis, voitures de golf, chaussures pour jouer aux quilles, projecteurs de diapositives, instruments de musique	155
17. Animaux de maison (achat, permis, fournitures, soins vétérinaires, aquariums, etc.) sauf nourriture	

18. Voyages de vacances tous frais compris:		210		
a) En 1978, est-ce que vous ou tout autre membre de l'U.D. vous êtes absents de la maison pour faire un voyage de vacances tous frais compris? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Passez à la Q.19		
↓				
Pour chaque voyage effectué en 1978				
b) Combien de membres de l'U.D. ont participé à ce voyage?		Voyage #1	Voyage #2	Voyage #3
c) Combien a coûté ce voyage? Ne comptez pas les versements anticipés effectués en 1978 pour un voyage prévu pour 1979 ou après		221	222	223
d) Combien de nuits les membres de l'U.D. ont-ils passées à l'extérieur pendant ce voyage?		211	212	213
e) Dans quel pays les membres de l'U.D. ont-ils passé la plupart de ces nuits? (c.-à-d. Canada, États-Unis ou autre)		231	232	233
f) Les frais de ce voyage comprenaient-ils:		271	272	273
(i) transport?		241	242	243
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
(ii) hôtel?		251	252	253
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
(iii) repas? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non #1 #2 #3		261	262	263
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non (Précisez le nombre)				

19. Pour tous les voyages effectués en 1978 (voyages de vacances tous frais compris et autres), quel montant l'U.D. a-t-elle dépensé au titre d'autres postes non indiqués plus haut? Par ex. visites touristiques, pourboires, etc. (Les frais d'hôtel et de repas pour les voyages autres que les voyages tous frais compris doivent être déclarés aux pages 10 et 21 respectivement)	290
20. L'U.D. a-t-elle fait d'autres dépenses en 1978 au titre d'activités et de matériel de loisir non indiqués plus haut? Par ex. droits d'entrée dans des boîtes de nuit et autres, diapositives et films tout faits, etc. Précisez	291
.....	
.....	

Posez chaque question à chacun des membres de 15 ans et plus. (Transcrivez le numéro de ligne de chaque membre inscrit à la page 1.)

Inscrivez le numéro de ligne de chaque membre de l'U.D. ici →

	011	012	013	014	015
1. Combien de semaines ce membre a-t-il travaillé en 1978	021	022	023	024	025
a) à temps plein? (Comptez les jours fériés payés)	031	032	033	034	035
b) à temps partiel? (Comptez les jours fériés payés)	041 \$	042 \$	043 \$	044 \$	045 \$
Au cours des 12 mois terminés le 31 décembre 1978, quel revenu le					
membre a-t-il perçu des sources suivantes?					
2. Salaires et traitements avant déductions	051	052	053	054	055
3. Solde et indemnités militaires	061	062	063	064	065
4. Revenu net provenant d'un emploi autonome. Indiquez le revenu brut					
moins les dépenses. Déduisez l'amortissement. Dans le cas d'une associa-					
tion en nom collectif, indiquez votre part.					
a) Entreprise non constituée non agricole et profession (y compris le					
revenu en nature)	241	242	243	244	245
(i) Du montant déclaré en 4a), combien représente le revenu en					
nature?	071	072	073	074	075
b) Entreprise agricole (y compris le revenu en nature)	251	252	253	254	255
(i) Du montant déclaré en 4b), combien représente le revenu en					
nature?	081	082	083	084	085
5. Revenu brut provenant de chambreurs et de pensionnaires (sauf la pen-	091	092	093	094	095
sion versée par des membres de l'U.D.)	101	102	103	104	105
6. Intérêt sur obligations, dépôts et certificats d'épargne, par ex. intérêt	111	112	113	114	115
sur obligations en coupons, si les coupons ont été encaissés	121	122	123	124	125
7. Dividendes	131	132	133	134	135
8. Autre revenu de placements:	141	142	143	144	145
a) Loyers bruts tirés de votre propriété \$ _____	151	152	153	154	155
Loyers nets de votre propriété (loyers bruts moins dépenses)	161	162	163	164	165
b) Autre revenu d'une succession ou d'une caisse de fiducie, intérêt sur	171	172	173	174	175
prêts et placements hypothécaires, dividendes reçus de compagnies	181	182	183	184	185
d'assurance, etc.	191	192	193	194	195
9. Allocations familiales (déclarées par le membre qui a réclamé une exoné-	201	202	203	204	205
ration d'impôt sur le revenu)	211	212	213	214	215
10. Pensions de la sécurité de la vieillesse et supplément du revenu garanti	221	222	223	224	225
provenant de l'administration fédérale seulement, y compris les presta-	231	232	233	234	235
tions du conjoint					
11. Prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du					
Québec					
12. Prestations d'assurance-chômage. Déclarez les recettes brutes avant dé-					
ductions d'impôt, etc., et tenez compte des indemnités reçues pour					
raisons de maladie ou de maternité, etc.					
13. Assurance sociale et suppléments de revenu versés par les administrations					
provinciales					
14. Autre revenu provenant de sources publiques. Précisez _____					
.....					
15. Pension de retraite, rentes					
16. Autres revenus en espèces, pension alimentaire, revenu provenant de					
l'étranger ou autre revenu non indiqué ci-dessus					
17. Autres rentrées monétaires:					
a) Dons en argent offerts par une personne n'appartenant pas à l'U.D.					
b) Héritages, règlements forfaitaires en vertu d'assurances sur la vie ou					
sur la propriété, gains imprévus. Précisez _____					
.....					
c) Recouvrement d'impôt sur le revenu					

O. IMPÔTS PERSONNELS, SÉCURITÉ, DONNS EN 1978

Quels ont été les versements effectués en 1978 au titre des éléments suivants?

	311	312	313	314	315
Impôts personnels:					
1. Impôt sur le revenu	321 \$	322 \$	323 \$	324 \$	325 \$
2. Impôt sur les dons et autres - Précisez	331	332	333	334	335

Sécurité:

3. Primes d'assurance sur la vie - assurance-vie entière, temporaire, mixte (les primes payées pour les enfants de moins de 15 ans doivent être inscrites avec celles du chef de l'U.D.). Y compris l'assurance collective, mais non les régimes enregistrés d'épargne-retraite (voir la section P.)

4. Contrats de rentes

5. Contributions à des sociétés de secours mutuel

6. Assurance-chômage (déductions du salaire)

7. Contribution à une caisse de retraite ou de pension du gouvernement, y compris caisses fédérales, provinciales et municipales

8. Cotisations au Régime de pensions du Canada ou au Régime de rentes du Québec

9. Contributions à d'autres caisses de retraite ou de pension, sauf les régimes enregistrés d'épargne-retraite (voir la section P)

	341	342	343	344	345
	351	352	353	354	355
	361	362	363	364	365
	371	372	373	374	375
	381	382	383	384	385
	391	392	393	394	395

Dons et contributions:

10. À combien se sont élevés les dons et contributions destinés à des personnes non inscrites comme membres de l'U.D., par ex. cadeaux d'anniversaire, de Noël, etc.

a) Dons et contributions en argent (y compris aide financière)

(i) au Canada

(ii) à l'étranger

b) Autres dons, par ex. fleurs, vêtements, jouets, etc.

11. Quels montants avez-vous versés à titre de dons de charité?

a) à des institutions religieuses

b) à d'autres organisations philanthropiques, par ex. Centraide, Croix-rouge, bourses d'études, fondations pour les maladies du cœur, etc.

12. Quelle a été la valeur des cadeaux d'anniversaire, de Noël et des autres dons offerts par des personnes qui n'appartiennent pas à l'U.D., pour chacune des catégories suivantes?

a) Biens ménagers durables

(i) Ameublement et accessoires

Mobilier

Téléviseurs, récepteurs radio, tourne-disques, etc. (matériel sonore)

Autres accessoires ménagers (y compris les appareils ménagers)

(ii) Autres biens ménagers durables

b) Vêtements

c) Dons autres que de l'argent

	401	402	403	404	405
	411	412	413	414	415
	421	422	423	424	425
	431	432	433	434	435
	441	442	443	444	445
	451	452	453	454	455
	461	462	463	464	465
	471	472	473	474	475
	481	482	483	484	485
	491	492	493	494	495
	501	502	503	504	505

P. CHANGEMENT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'U.D. EN 1978

Nous désirons connaître les changements de l'avoir et des dettes de l'U.D. au cours de l'année d'enquête. Dans le cas de certains articles, notamment l'argent en banque, l'argent dû à l'U.D. et l'argent dû par l'U.D., des espaces sont prévus sur le questionnaire pour l'inscription des montants au début et à la fin de l'année de référence. Si ces renseignements sont connus, veuillez les indiquer ici. Si le répondant préfère ne déclarer que le montant du changement, inscrivez-le dans les cases appropriées à droite.

Avoir

	Si le montant du le 31 déc. 1978 est plus élevé, indiquez la différence ici \$	Si le montant du le 1 ^{er} janv. 1978 est plus élevé, indiquez la différence ici \$
1. Argent en banque, comptes d'épargne, sociétés de fiducie et de prêts et argent en main, etc., y compris certificats de placement garantis. 1 ^{er} janvier 1978 _____ 31 décembre 1978 _____	701	801
2. Argent dû à l'U.D. par des personnes qui n'appartiennent pas à l'U.D. Déclarez les principaux montants ou les changements des principaux montants. (Indiquez l'intérêt perçu à la page 38, question 6.) a) Prêts hypothécaires 1 ^{er} janvier 1978 _____ 31 décembre 1978 _____	702	802
b) Autres sommes dues à l'U.D. 1 ^{er} janvier 1978 _____ 31 décembre 1978 _____	703	803
3. Sommes versées en acompte en vue de l'achat ultérieur de biens et services. Montant dû au 1 ^{er} janvier 1978 _____ 31 décembre 1978 _____	715	814

	Cotisations \$	Retraits \$
4. Cotisations et retraits: (i) Régime enregistré d'épargne-logement	716	815
(ii) Régime enregistré d'épargne-retraite	717	816

	Achat \$	Vente \$
5. Achats et ventes de (Omettez l'intérêt touché sur les ventes et indiquez-le à la page 38, question 6.) a) Obligations d'épargne du Canada, autres obligations émises par l'administration publique et autres obligations	704	804
b) Valeurs inscrites à la bourse et parts de fonds mutuel (y compris les frais de courtage)	705	805
c) Parts dans les clubs de placements, etc.	706	806
6. Ventes de biens personnels non échangés contre d'autres articles en 1978. (Omettez les ventes d'appareils et de véhicules déclarées ailleurs.)		807

Bien immobiliers:

7. Maison a) Prix d'achat de la maison achetée en 1978	601 \$	
b) Versement initial sur la maison achetée en 1978		707
c) Prix de vente de la maison vendue en 1978	602	
d) Montant net reçu de la vente d'une maison en 1978 (c.-à-d. le prix de vente moins le montant payé pour rembourser l'hypothèque en cours sur la maison vendue et la commission versée à l'agent immobilier)		808
8. Maison de villégiature a) Prix d'achat de la maison de villégiature achetée en 1978	603	
b) Versement initial sur la maison de villégiature achetée en 1978		108
c) Prix de vente de la maison de villégiature vendue en 1978	604	
d) Montant net reçu de la vente d'une maison de villégiature en 1978 (c.-à-d. le prix de vente moins le montant payé pour rembourser l'hypothèque en cours sur la maison de villégiature vendue et la commission versée à l'agent immobilier)		809

P. CHANGEMENT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'U.D. EN 1978 - suite

Dettes	Montant dû		Utilisez ces colonnes si les sommes dues ne sont pas déclarées		Réserve au bureau
	1 ^{er} janvier 1978	31 décembre 1978	Si le montant dû le 1 ^{er} janv. 1978 est plus élevé, indiquez la différence ici \$	Si le montant dû le 31 déc. 1978 est plus élevé, indiquez la différence ici \$	
12. Argent dû par l'U.D., sans les sommes dues ou payées au titre d'un commerce ou d'une hypothèque sur la propriété. Comptez les dettes non déclarées ailleurs et garanties par une maison ou d'autres biens.	\$	\$	720	820	
a) Banques à charte: (i) prêts personnels			721	821	
(ii) cartes de crédit émises par les banques			722	822	
b) Sociétés de crédit et de financement			723	823	
c) Caisses d'épargne et de crédit et caisses populaires			724	824	
d) Compagnies d'assurance sur la vie			725	825	
e) Grands magasins			726	826	
f) Autres frais et comptes à tempérament dans les magasins, stations-service, sociétés pétrolières et autres cartes de crédit, y compris tous les comptes de crédit renouvelables non indiqués ci-dessus			727	827	
g) À des particuliers			728	828	
h) Sur loyer			729	829	
i) Sur taxes et impôts			730	830	999
j) Autres comptes, par ex. soins hospitaliers					

831

13. En 1978, quel était le montant total de l'intérêt sur les dettes énumérées à la Q.12 ci-dessus?

CODE ADM.
832

1. Aliments-produits et consommés à la maison. Demandez à l'U.D. d'estimer la quantité et la valeur à la production des aliments produits dans la ferme qu'elle a exploitée et consommés à la maison en 1978.

Qté	Réserve au bureau	Valeur de la ferme
	101	102
(i) Produits laitiers:		
a) Lait	103	104
b) Crème	105	106
c) Beurre	107	108
(ii) Oeufs	109	110
(iii) Fruits et légumes:		
a) Pommes	111	112
b) Autres fruits	113	114
c) Pommes de terre	115	116
d) Autres légumes	117	118
(iv) Viande:		
a) Boeuf	119	120
b) Veau	121	122
c) Porc	123	124
d) Agneau et mouton	125	126
(v) Volaille:		
a) Poulet	127	128
b) Autre volaille	129	130
(vi) Divers:		
a) Miel	131	132
b) Produits de l'érable	133	134
c) Autres, précisez		
		Valeur totale
		141
2. Laine - Valeur estimative de la laine produite dans la ferme et utilisée à la maison		142
3. Bois - Valeur estimative du bois de chauffage coupé dans la ferme ou le boisé et utilisé à la maison pendant l'année		143
4. Autres articles - Précisez		144
5. Est-ce que toutes les dépenses au titre de la production de ces articles ont été utilisées à la page 38, Q.4(b) pour déterminer le revenu net provenant d'un emploi agricole autonome?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	145
6. Si non, quel montant n'a pas été inclus?		

R. ARTICLES SUR LESQUELS DES VERSEMENTS À TEMPÉRAMENT ONT ÉTÉ EFFECTUÉS EN 1978

1. Avez-vous fait des versements à tempérament en 1978? (Omettez les paiements au titre d'une hypothèque.) Oui Non

Fin de l'interview

Inscrivez en détail les paiements à tempérament pour chaque article acheté à crédit ou d'autres dettes contractées et pour lesquelles vous avez fait des versements en 1978. Prenez en compte les paiements effectués en 1978 pour les articles achetés ou d'autres dettes contractées avant 1978. Si les paiements à tempérament s'appliquent à un groupe d'articles achetés au terme d'un contrat ou achetés au même moment et faisant l'objet d'un compte renouvelable ou d'un compte à tempérament continu, ils peuvent être totalisés dans une seule colonne.

	Article #1		Article #2		Article #3		Article #4		Article #5	
	Mois	Année								
2. Article(s) acheté(s) (indiquez le numéro de l'article et de la page ou, si acheté(s) avant 1978, donnez le nom de l'article)										
3. Solde principal (prix d'achat net moins le versement initial)	\$		\$		\$		\$		\$	
4. Date du premier versement (mois, année)										
5. Nombre de versements réguliers effectués en 1978										
6. Montant du versement régulier	\$		\$		\$		\$		\$	
7. Paiements en bloc en 1978 autres que le versement initial	\$		\$		\$		\$		\$	
8. Date d'échéance des paiements (mois, année)										
9. Taux d'intérêt annuel	%		%		%		%		%	
10. Intérêt payé en 1978	\$		\$		\$		\$		\$	
11. L'intérêt payé en 1978 porte-t-il sur l'emprunt indiqué à la section P, P.42, Q.13.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non									
12. Genre de prêt: (1) prêt personnel, (2) financement à tempérament, (3) compte courant, (4) carte de crédit, (5) autre, précisez										
13. Genre de prêteur: (1) banques à charte, (2) sociétés de financement et de prêts, (3) caisses de crédit et caisses populaires, (4) sociétés d'assurance sur la vie, (5) grands magasins, (6) vendeurs d'automobiles, (7) autres - Précisez										
14. Cet emprunt à tempérament a-t-il été pris en compte à la section "Changement de la situation financière de l'U.D. en 1978", P. 42, Q.12?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non									

RÉSUMÉ RÉSERVE AU BUREAU

1. Banques à charte									
(i) prêts personnels en espèces									
(ii) cartes de crédits émises par les banques									
2. Sociétés de financement et de prêts									
3. Caisses de crédit et caisses populaires									
4. Sociétés d'assurances sur la vie									
5. Grands magasins									
6. Autres comptes et comptes à tempérament									
7. Autres dettes (g-), P.42									
8. Intérêt versé									

B. REVENU PERSONNEL EN 1978 - Posez chacune de questions suivantes à toutes les personnes de 15 ans et plus qui sont inscrites sur la FEX 1 mais non sur une FEX 2. Pour les membres d'une U.D. pendant une partie de l'année seulement, dont les noms figurent sur la FEX 1, inscrivez les renseignements sur le revenu se rapportant à la partie de l'année non encore couverte.

(Transcrivez le numéro de ligne de chaque membre inscrit sur la FEX 1)

	011	012	013	014	015
	021	022	023	024	025
1. Combien de semaines ce membre a-t-il travaillé en 1978					
a) à temps plein? (Comptez les jours fériés payés)	031	032	033	034	035
b) à temps partiel? (Comptez les jours fériés payés)	041	042	043	044	045
Au cours des 12 mois terminés le 31 décembre 1978, quel revenu le membre a-t-il perçu des sources suivantes?					
2. Salaires et traitements avant déductions	051	052	053	054	055
3. Solde et indemnités militaires.	061	062	063	064	065
4. Revenu net provenant d'un emploi autonome. Indiquez le revenu brut moins les dépenses. Déduisez l'amortissement. Dans le cas d'une association en nom collectif, indiquez votre part.					
a) Entreprise non constituée non agricole et profession (y compris le revenu en nature).	241	242	243	244	245
(i) Du montant déclaré en 4a), combien représente le revenu en nature?	071	072	073	074	075
b) Entreprise agricole (y compris le revenu en nature).	251	252	253	254	255
(i) Du montant déclaré en 4b), combien représente le revenu en nature?	081	082	083	084	085
5. Revenu brut provenant de chambreurs et de pensionnaires (sauf la pension versée par des membres de l'U.D.)	091	092	093	094	095
6. Intérêt sur obligations, dépôts et certificats d'épargne par ex. intérêt sur obligations en coupons, si les coupons ont été encaissés.	101	102	103	104	105
7. Dividendes.	111	112	113	114	115
8. Autre revenu de placements:					
a) Loyers bruts tirés de votre propriété \$ _____					
Loyers nets de votre propriété (loyers bruts moins dépenses)	121	122	123	124	125
b) Autre revenu d'une succession ou d'une caisse de fiducie, intérêt sur prêts et placements hypothécaires, dividendes reçus de compagnies d'assurance, etc.	131	132	133	134	135
9. Allocations familiales (déclarées par le membre qui a réclamé une exonération d'impôt sur le revenu).	141	142	143	144	145
10. Pensions de la sécurité de la vieillesse et supplément du revenu garanti provenant de l'administration fédérale seulement, y compris les prestations du conjoint.	151	152	153	154	155
11. Prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec.	161	162	163	164	165
12. Prestations d'assurance-chômage. Déclarez les recettes brutes avant déduction d'impôt, etc., et tenez compte des indemnités reçues pour raisons de maladie ou de maternité etc.	171	172	173	174	175
13. Assurance sociale et suppléments de revenu versés par les administrations provinciales	181	182	183	184	185
14. Autre revenu provenant de sources publiques - Précisez _____					
_____	191	192	193	194	195
15. Pension de retraite, rentes.	201	202	203	204	205
16. Autres revenus en espèces, pension alimentaire, revenu provenant de l'étranger ou autre revenu non indiqué ci-dessus	211	212	213	214	215
17. Autres rentrées monétaires:					
a) Dons en argent offerts par une personne n'appartenant pas à l'U.D.	221	222	223	224	225
b) Héritages, règlements forfaitaires en vertu d'assurances sur la vie ou sur la propriété, gains imprévus - Précisez _____					
_____	231	232	233	234	235
c) Recouvrement d'impôt sur le revenu					

← A. COMPOSITION DE L'U.D. EN 1978

← B. CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT OCCUPÉ AU 31 DÉC. 1978

← C. DÉPENSES DE LOGEMENT EN 1978

← D. DÉPENSES D'ARTICLES ET D'ACCESSOIRES D'AMEUBLEMENT EN 1978

← E. DÉPENSES D'ENTRETIEN MÉNAGER EN 1978

← F. DÉPENSES D'ALIMENTATION EN 1978

← G. DÉPENSES D'HABILLEMENT EN 1978

← H. DÉPENSES EN SOINS PERSONNELS EN 1978

← I. FRAIS MÉDICAUX ET DE SANTÉ EN 1978

← J. DÉPENSES EN TABAC ET ALCOOL EN 1978

← K. FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE TRANSPORT EN 1978

← L. FRAIS DE LOISIRS, DE LECTURE ET D'ÉDUCATION EN 1978

← M. DÉPENSES DIVERSES EN 1978

← N. REVENU PERSONNEL EN 1978

← O. IMPÔTS PERSONNELS, SÉCURITÉ, DONS EN 1978

← P. CHANGEMENT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'U.D. EN 1978

← Q. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES RELATIFS AUX CULTIVATEURS EN 1978

← R. ARTICLES SUR LESQUELS DES VERSEMENTS À TEMPÉRAMENT ONT ÉTÉ EFFECTUÉS EN 1978